



CÉRÉMONIE DE COURONNEMENT DU ROI CHARLES III

Ahmed Attaf représente le président Tebboune à Londres

P3

COOPÉRATION
Le marché algérien, porte de l'Afrique

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P4

Vendredi 5 - samedi 6 mai 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5832 - 20^e année

ALGER



Le wali honore les représentants des médias

P3

QUESTIONS MAGHRÉBINES ET CRISE AU SOUDAN

L'Algérie en concertation politique avec la Libye

P2

RÉFORMES BANCAIRES

La numérisation bat son plein

P5

ALORS QUE SON CONTRAT À L'AC MILAN EXPIRE EN 2026



Newcastle prêt à casser sa tirelire pour Bennacer

P7

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Un quinté époustouflant

P14

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DÉFEND LA RESTITUTION DU SIÈGE DU PAYS FRÈRE AU SEIN DE LA LIGUE ARABE

L'incontestable statut de la Syrie

LIRE EN PAGE 3

LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 3

LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE
Les allégations infondées de RSF



Ph : DR



CRISE ITALO-FRANÇAISE

Rome exige des excuses de Paris

P16

QUESTIONS MAGHRÉBINES ET CRISE AU SOUDAN

L'Algérie en concertation politique avec la Libye

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi en audience, la ministre libyenne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Najla El-Mangoush, qui était arrivée mercredi soir en Algérie à la tête d'une importante délégation composée, notamment du ministre des Transports et du président de l'Autorité libyenne des investissements (LIA).



Ph. : DR

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Mohamed-Ennadir Larbaoui, selon la présidence de la République.

À l'occasion, les deux parties ont évoqué les relations historiques entre les deux pays et plusieurs questions relatives au développement des relations bilatérales, à l'instar de la coopération dans les domaines des eaux souterraines et des points de passage terrestre". À l'issue de cette rencontre, Mme

El-Mangoush, a indiqué, dans une déclaration à la presse, que sa visite en Algérie est "très importante", car "elle permet de consolider davantage les relations entre les deux pays, ainsi que la coopération commune dans les domaines économique et politique", tout en qualifiant sa rencontre avec le président Tebboune de "fructueuse".

Peu avant, la diplomate libyenne a été reçue également par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. Au cours de cette rencontre, le chef de la diplomatie algérienne, a réaffirmé, après avoir écouté un exposé présenté par Mme Al-Mangoush sur les derniers développements du processus politique mené par les Nations unies pour mettre fin à la crise en Libye, l'attache-

ment de l'Algérie à soutenir la stabilité et l'unité de la Libye. Les deux parties ont examiné également les questions d'intérêt commun sur la scène maghrébine et arabe, notamment "les développements de la question sahraouie et les initiatives arabes et internationales en vue de faire cesser les hostilités et mettre un terme à l'effusion du sang au Soudan".

Au terme des entretiens, les deux ministres ont exprimé "leur satisfaction de la convergence des vues et des positions des deux pays frères", et ont souligné "leur attachement à perpétuer la tradition de la coordination et de la concertation politique et à intensifier les efforts conjoints visant à renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines". L'Algérie a toujours réaffirmé sa dispo-

nibilité à accompagner le processus de paix en vue de rassembler tous les Libyens et de rapprocher les points de vues des uns et des autres pour arriver à une solution politique globale, invitant toutes les parties libyennes en conflit à s'engager pleinement dans le processus de paix pour la résolution de la crise sur la base d'un dialogue inclusif et consensuel qui devrait aboutir à la tenue des élections. Prévues en décembre 2021, les élections générales n'ont pas pu y avoir lieu en Libye et renvoyées ainsi aux calendes grecques en raison de désaccords entre les parties libyennes sur les lois électorales. Lors du Sommet arabe, tenu en novembre dernier à Alger, les participants ont exprimé, dans la déclaration finale, leur solidarité avec le peuple libyen et ont apporté leur soutien aux efforts visant à mettre un terme à la crise libyenne à travers une solution inter-libyenne qui préserve l'unité et la souveraineté de la Libye, protège sa sécurité et la sécurité des pays voisins et réalise les aspirations de son peuple à l'organisation d'élections dans les meilleurs délais pour assurer une stabilité politique pérenne. À noter, par ailleurs, que la visite de la responsable libyenne intervient à quelques jours de la tenue du 32e Sommet arabe qui aura lieu le 19 du mois en cours en Arabie saoudite.

Brahim O.

COOPÉRATION ALGÉRO-HOLLANDAISE

Les défis agricoles futurs à l'étude

L'annonce faite au mois de septembre 2022 par l'Ambassadrice des Pays-Bas, Jana van der Veld, en marge du Salon international de l'agriculture "Mosta Expo", n'est pas restée sans suite, loin de là. En effet, les relations entre les deux pays dans le domaine agricole se sont bel et bien renforcées, depuis cette date, permettant ainsi d'avancer dans des projets communs, tel le développement d'une serre intelligente, en collaboration avec l'Université agronomique de Wageningen. Plus de huit mois après, l'École nationale supérieure agronomique (ENSA) a annoncé l'organisation le 9 mai prochain d'un atelier scientifique sur l'avenir durable de l'agriculture algérienne, auquel participera l'Université Wageningen, avec la contribution de l'ambassade des Pays-Bas en Algérie. Selon les organisateurs, cette rencontre « se veut un espace de débat multi-acteurs sur les défis agricoles et les pistes de développement technologiques pour y faire face, les filières maraîchères entre autres ». Motivée par le souci de faire face à une demande alimentaire interne de plus en plus importante, cette journée scientifique mettra en avant les perspectives d'innovation et de développement technologique pour faire face aux défis du futur.

Selon la même source, il sera aussi question de développer des réflexions pour contrer la rareté croissante des ressources, telles que l'eau et les terres fertiles, ainsi que des conditions climatiques de plus en plus défavorables, marquées par l'aggravation des phénomènes extrêmes liés au changement climatique tels que la sécheresse, les pics de chaleur, les inondations, et bien d'autres. Les participants se pencheront également sur la coopération algéro-néerlandaise et le rôle à jouer pour aider à résoudre les défis agricoles futurs de l'Algérie. Pour rappel, au mois de septembre dernier, Jana van der Veld avait déclaré que « l'Algérie et

les Pays-Bas ont un rôle important à jouer ensemble pour construire l'agriculture de demain, une agriculture innovante et dynamique, respectueuse de la biodiversité et engagée dans les enjeux liés à la réduction des effets du changement climatique et au service des consommateurs ». Un discours

qui témoigne ainsi des échanges fructueux des connaissances et des expériences entre l'Algérie et la Hollande. Dans cet ordre, il est utile de noter que de nombreuses entreprises néerlandaises sont présentes sur le marché algérien depuis longtemps.

H. S. A.

ALGÉRIE - JAPON

L'état de la coopération bilatérale examiné

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu jeudi, l'ambassadeur du Japon en Algérie, Akira Kono, avec lequel il a examiné l'état des relations économiques et financières bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué une occasion, pour « examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à même de les consolider ». À cet effet, les deux parties ont exprimé leur « satisfaction » quant à la signature de l'accord de non double imposition, en date du 7 février 2023, tout en soulignant que « l'entrée en vigueur de cet accord permettra de promouvoir davantage les investissements japonais en Algérie », a ajouté le communiqué. Ils ont, également, convenu d'intensifier la coopération entre les

deux pays dans d'autres domaines d'intérêts communs et de travailler de concert pour renforcer l'arsenal juridique régissant la coopération économique bilatérale, notamment dans le domaine de l'investissement, par la conclusion d'un accord bilatéral sur la promotion et la protection réciproques des investissements, a fait savoir le ministère. Au cours de cette audience, Faïd a abordé avec son interlocuteur « le chantier de réformes engagées par l'Algérie en vue d'améliorer le climat des investissements, notamment grâce à l'adoption récente d'un nouveau code d'investissement ». Pour sa part, l'ambassadeur japonais a salué les efforts déployés par le gouvernement algérien, tout en exprimant « l'intérêt porté par de nombreuses entreprises japonaises pour le

marché algérien et ses potentialités ». Il a, également, souligné « l'importance de disposer d'un cadre juridique bilatéral adéquat pour les investisseurs potentiels », exprimant « la disponibilité de son pays à engager une coopération financière pour accompagner les projets d'investissement en Algérie ».

Ainsi, les deux parties ont convenu de poursuivre « le dialogue et les échanges sur les questions d'intérêts mutuels, permettant de parvenir à un partenariat gagnant-gagnant entre les opérateurs économiques des deux pays » et de réaffirmer leur « volonté d'approfondir les relations économiques entre l'Algérie et le Japon, ainsi que d'œuvrer ensemble pour des perspectives de coopération plus étroites et fructueuses ».

M. S.

LA MAÎTRISE DES TECHNOLOGIES, LE SAVOIR-FAIRE, L'EXPERTISE ET LA FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES L'Algérie et l'Iran affinent leur coopération

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, Mohammad Reza Babaie, avec lequel il a évoqué l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont insisté, indique la même source, sur « la nécessité d'intensifier la coopération entre les deux pays » dans le domaine énergétique et minier et d'explorer des opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans des projets structurants en Algérie, notamment dans les domaines de la recherche/exploration des hydrocarbures, le développement de l'industrie pétrochimique et l'électricité. Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, « les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, qualifiées d'excellentes, ainsi que les perspectives de leur développement ». Le ministre a fait savoir que « Les parties ont abordé d'autres volets de coopération liés aux échanges d'expériences, ainsi que la coopération entre les deux pays dans le domaine minier en Algérie, notamment la recherche, l'exploitation et la production des substances minières ». Arkab a, à cette occasion, « relevé avec satisfaction les bonnes relations de coopération et de partenariat entre les entreprises algériennes et iraniennes, en les invitant à développer des partenariats mutuellement bénéfiques axés sur des projets intégrant la maîtrise des technologies de production, le transfert des savoir-faire, l'expertise et la formation ». Les deux parties se sont également « félicitées du niveau de dialogue et de concertation au sein de l'OPEP et du GECF en vue de contribuer à la stabilité des marchés pétroliers et gaziers ». Pour sa part, l'ambassadeur iranien s'est dit « très satisfait des relations de coopération entre les entreprises des deux pays, et a exprimé l'intérêt des entreprises iraniennes à renforcer leur présence en Algérie ».

M. S.

ALGÉRIE - ZIMBABWÉ

Hisser le niveau des relations et des partenariats

Le président du Parlement de la République du Zimbabwe, Jacob Mudenda, a affirmé, jeudi à Alger, l'impératif de hisser le niveau des relations politiques et du partenariat économique entre l'Algérie et son pays. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Mudenda a mis l'accent sur « l'impératif de hisser le niveau des relations politiques et du partenariat économique » qui lient les deux pays, ajoutant que le président Tebboune lui a affirmé « son soutien constant au peuple zimbabwéen ». Il a également indiqué que le président de la République lui a, dans le même contexte, « affiché la disponibilité de l'Algérie à travailler de concert avec la République du Zimbabwe, notamment dans les secteurs de l'Éducation et de l'Économie ». Dans ce cadre, il a fait savoir que le président Tebboune l'a chargé « de transmettre un message à son homologue zimbabwéen », l'informant qu'il avait « désigné le ministre de l'Énergie et des Mines pour effectuer une visite de travail dans ce pays en vue de développer le secteur de l'Énergie et renforcer la coopération en la matière ». L'audience présidentielle s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali et du Directeur de cabinet à la Présidence de la République, Mohamed Ennadir Larbaoui.

R. N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DÉFEND LA RESTITUTION DU SIÈGE DU PAYS FRÈRE AU SEIN DE LA LIGUE ARABE

L'incontestable statut de la Syrie

Lors d'une rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale, mercredi, au Centre international des conférences (CIC), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que ce que fait l'Algérie envers la Syrie trouve sa naissance dans le principe que ce pays est un membre fondateur et membre de la Ligue arabe et qu'il ne saurait être privé de ses droits.

Il a précisé, dans ce cadre, que l'isoler ou non ne veut pas dire le priver de ses droits. Le président Tebboune a affirmé, dans le même contexte, que l'actuel ordre mondial s'impose au faible avant le puissant tout en souhaitant voir un changement de la vision arabe et le resserrement du rang arabe pour devenir une puissance. "Nous devons être les premiers à croire en notre force", a-t-il souligné. Abordant la position de l'Algérie à l'égard de la Syrie, il a affirmé qu'elle n'a jamais changé tout en rappelant l'aide apportée par l'Algérie à ce pays frère suite au séisme dévastateur qui l'a frappé en février dernier, soulignant que cette aide était un don du cœur dénué de tout calcul politique. Il a précisé, à cet effet, que les positions de l'Algérie et toutes ses initiatives reposent exclusivement sur le principe de solidarité et d'entraide arabe loin des calculs politiques et des intérêts étroits. Ces clarifications apportées par le président de la République sont soutenues par la récente déclaration du secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheït, qui a affirmé mercredi, que la possibilité de voir la Syrie réintégrer les



PH : DR

rangs de la Ligue, lors du prochain sommet de cette organisation, prévue en Arabie saoudite, est fortement évoquée. « Le retour de Damas à son siège, vide depuis 2011, fera l'objet d'un débat serein entre les pays membres et la décision sera consensuelle », a-t-il indiqué. Pour sa part, le chef de diplomatie de la Jordanie Aymène Essafadi, a affirmé que le retour de la Syrie dans la Ligue arabe est une évidence du moment que tous les États membres de cette organisation sont décidés à trouver les moyens pour mettre un terme à la crise que traverse ce pays. « Il suffira seulement d'en discuter la manière », a-t-il précisé. Il a précisé par ailleurs, dans une déclaration à la chaîne de télévision américaine, CNN, que le succès d'une solution politique pour mettre un terme à la crise syrienne nécessite l'adhésion de la communauté internationale. Il a affirmé que la Syrie dispose suffisamment de voix favorables (à son retour ndlr) parmi les 22

membres de la Ligue arabe précisant que ce retour, qui revêt un caractère purement symbolique, nécessite une dynamique politique pour venir à bout des conséquences d'une crise qui a duré 12 ans. Le retour attendu de la Syrie dans les rangs de la Ligue arabe s'inscrit dans une dynamique de recomposition de l'ordre mondial. La réconciliation entre l'Arabie saoudite, l'échange de prisonnier entre les rebelles Houtis et le gouvernement du Yémen, les accords économiques, qualifiés de hautement stratégiques entre l'Arabie saoudite et la Chine et la volonté de Ryadh, d'intégrer le groupe des Brics qui concernera également l'Algérie, sont autant d'indices qui laissent supposer que le bloc occidental est en train de perdre au Moyen Orient et que les prémisses d'un nouvel ordre mondial plus juste sont en train d'apparaître.

Slimane B.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'Algérie dénonce les allégations infondées de RSF

L'Algérie ne saura accepter de pression ou recevoir de leçon, de quelques natures qu'elles soient, en matière de liberté de la presse, de surcroît lorsqu'elles émanent de certaines ONG qui servent d'alibi à l'ingérence étrangère. Que l'Algérie et les pays, parmi ceux qui ne caressent pas dans le sens du poil et campent sur leurs positions de principe contre toutes les formes d'ingérence et des politiques colonialistes, se retrouvent au pied du tableau en matière de liberté de la presse dans le monde, ce n'est pas étonnant de la part de Reporters sans

frontières qui n'est pas à sa première bétise à l'encontre de notre pays. Dans le même cadre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fustigé l'acharnement de certaines de ces Organisations non gouvernementales connues pour leur hostilité sélective pour avoir fait de l'Algérie une cible systématique où les libertés les plus élémentaires sont « bafouées » à leurs yeux.

Comme vient de l'affubler RSF dans son classement, l'Algérie est classée parmi les pays « ne respectant » pas les libertés. À ce titre, le Président a indiqué lors d'une récente

entrevue avec les représentants de la presse nationale en marge de la célébration de la Journée internationale de la presse, qu'il s'agit d'« allégations non fondées », assurant que l'Algérie « croit en ses enfants ».

Certaines ONG, à l'instar de « Reporters sans frontières (RSF) », publient des « classements au gré de leurs dirigeants », a-t-il souligné, affirmant que le « seul classement à prendre en compte est celui de l'ONU et de ses institutions ». La diversité des titres de presse disponibles en Algérie est comparable à celle qu'on retrouve dans les pays

développés, a fait remarquer le Président. Par ailleurs, lors de cette rencontre, qui devait être diffusée ultérieurement, le Président a affirmé sa disposition à « mettre tous les moyens à la disposition des titres de presse nationaux sans exception », mettant en exergue la nécessité pour les journalistes de s'organiser dans le cadre d'organisations syndicales. Il a également relevé l'importance de « faire preuve d'un haut sens de patriotisme dans la rédaction des articles et des critiques », qui doivent, a-t-il fait observer, servir l'intérêt national.

Farid Guellil

CÉRÉMONIE DE COURONNEMENT DU ROI CHARLES III

Ahmed Attaf représente le président Tebboune à Londres

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, avec le ministre d'Etat britannique aux Affaires étrangères, Lord Tariq Ahmad de Wimbledon, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue à Londres pour représenter le président de la République Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie de couronnement de sa Majesté le Roi Charles III, a indiqué un communiqué de ce ministère. "De prime abord, le ministre d'Etat a tenu à saluer la participation de l'Algérie à la cérémonie marquant l'accession au trône du nouveau souverain britannique", note la même source. Les deux parties ont, par la suite, examiné "l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement dans les domaines de l'énergie, du commerce, de la sécurité et de la culture". À cet égard, "tout en exprimant leur satisfaction quant à l'évolution prometteuse de ces relations", les deux ministres sont convenus de "relancer le Groupe de travail conjoint pour le renforcement du cadre global de la coopération économique dans la perspective de bâtir un partenariat solide qui soit à la hauteur des potentialités économiques et humaines des deux pays". Par ailleurs, et en prévision de la prochaine session du dialogue stratégique algéro-britannique, l'entretien entre les deux ministres a donné lieu à un échange de vues sur "plusieurs questions d'intérêt commun, dont notamment les situations au Mali, en Libye et dans l'espace sahélo-saharien, ainsi que les développements enregistrés dans le traitement de la question du Sahara occidental". "La détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire au Soudan a été également abordée à la lumière des efforts en cours visant à faire cesser les hostilités militaires et à promouvoir une solution politique et durable à la crise dans ce pays", ajoute le communiqué.

R. N.

AFFAIRE DE DIFFAMATION LOUISA HANOUNE – NADIA LABIDI

Une amende de 30 000 Da requise contre la SG du PT

Le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis jeudi une amende ferme de 30 000 DA à l'encontre de la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune poursuivie pour diffamation contre l'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi. Les faits remontent à 2015, lorsque Louisa Hanoune avait fait des déclarations à la presse concernant la gestion du secteur de la Culture à l'époque où Mme Labidi était ministre. Le verdict sera prononcé la semaine prochaine.

R. N.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le wali d'Alger honore les représentants des médias

À l'occasion de la Journée mondiale de la Liberté de la presse, le wali d'Alger, Abdenour Rabhi, a honoré les représentants des médias algériens dont le quotidien Le Courrier d'Algérie, et ce en présence des walis délégués de la Capitale. Lors de son allocution, Rabhi a indiqué que cette célébration est une considération et reconnaissance des sacrifices des professionnels du métier. "Ils ont fait des sacrifices pendant la Guerre de Libération nationale, après l'indépendance et notamment

pendant la décennie noire, et la crise sanitaire" a-t-il affirmé en rappelant le travail difficile des journalistes pendant la décennie noire et la pandémie de Covid-19. Dans ce cadre, le wali a affirmé l'accompagnement continu des services de la wilaya aux journalistes. "Les portes de la wilaya restent ouvertes à nos journalistes pour leur faciliter la tâche à arriver à l'information", a affirmé, jeudi, le wali d'Alger.

Par ailleurs une conférence de presse a été organisée en présence des profes-

sionnels du métier pour débattre de la réalité de la presse en Algérie. Dans son intervention, le professeur à l'université d'Alger 3 a évoqué le développement des médias à l'aune des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, insistant sur l'honnêteté, le professionnalisme et la transparence dans le travail journalistique pour transmettre l'information tout en respectant l'éthique du métier. De son côté, le journaliste sportif, Mourad Boutadjine, a évoqué, lors de son intervention, la presse sportive connue

depuis la révolution par l'équipe sportive du FLN, invitant les directeurs des médias à encadrer et accompagner les journalistes notamment par les formations continues. Également la rectrice de la faculté d'Alger 3, Malika Atoui, a salué la volonté de l'État pour améliorer le secteur, notamment à travers l'élaboration de la loi sur l'information, affirmant que les médias représentent l'identité de l'État. Pour ce faire, elle a appelé à une presse forte.

Sarah O.

COOPÉRATION

Le marché algérien, porte de l'Afrique

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné devant la presse, le contenu de sa rencontre avec la délégation parlementaire du Land de Bavière (Allemagne), conduite par le président de l'Union chrétienne-sociale en Bavière, Thomas Kreuzer, qu'il a reçue, jeudi, en présence de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie.



Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des exportations

La délégation parlementaire allemande a entamé mardi une visite de quatre jours en Algérie, durant laquelle elle a prévu des entretiens avec plusieurs ministres et responsables. Avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, ce sont les relations de coopération commerciale et les opportunités d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne, qui ont été passées en revue, ainsi que les projets de partenariat pouvant être conclus. La délégation allemande a voulu s'enquérir de près des opportunités d'investissement en Algérie. Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, "l'importance de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne qui est considérée comme un véritable partenaire", mettant en avant les nouvelles mesures visant à faciliter les

investissements étrangers en Algérie prévues par la nouvelle loi sur l'investissement, selon les informations données par un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Les entretiens ont porté sur les moyens de développer les relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne en vue de les hisser au niveau des relations politiques. Le ministre a rappelé que plus de 60 sociétés allemandes actives en Algérie et a mis l'accent sur "l'importance du marché algérien en tant que marché prometteur et porte de l'Afrique". La partie allemande a proposé deux types d'investissement, a fait savoir le ministre, en précisant qu'il s'agit "de grands investissements dans l'industrie automobile (véhicules et camions), ainsi que d'investissements dans le domaine des petites et moyennes entre-

prises (PME). "Il a été convenu d'accompagner le développement des relations économiques entre les deux pays", a ajouté Tayeb Zitouni. Pour le chef de la délégation allemande, cette visite en Algérie vient souligner "la volonté de consolider les relations bilatérales algéro-allemandes", affichant l'intérêt des entreprises de son pays à investir en Algérie ainsi que l'importance de renforcer la coopération entre les deux pays. Il a parlé particulièrement du Land de Bavière, représenté par la délégation parlementaire, qui est "non seulement un important site industriel en Allemagne, mais aussi l'une des régions les plus riches". Il a, par la même occasion, mis en relief "la qualité des relations algéro-allemandes qui seront renforcées davantage à l'avenir dans plusieurs secteurs notamment celui de l'Énergie". Récemment,

le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a reçu l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, et l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian. Avec l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, il a examiné les moyens de promouvoir les relations bilatérales dans le domaine du commerce et les moyens de les élargir aux domaines d'intérêt commun. Les deux parties ont passé en revue les opportunités d'investissement, notamment les incitations offertes par la nouvelle loi relative à l'investissement. Avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, que le ministre a reçu le même jour, les relations entre les deux pays ont été abordées. À cette occasion, Tayeb Zitouni a affirmé que "l'Algérie et la Chine sont deux partenaires stratégiques liés par une forte amitié et une confiance mutuelle", soulignant que "l'Algérie accorde un grand intérêt à l'approfondissement du partenariat dans divers domaines et au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays". Pour sa part, l'ambassadeur chinois a réaffirmé l'intérêt de son pays pour le marché algérien notamment après la promulgation de la nouvelle loi relative à l'investissement qui constitue une opportunité pour les sociétés chinoises pour investir en Algérie en tant que partenaire stratégique de la Chine dans la région.

M.R.

ZONES INDUSTRIELLES

Ali Aoun appelle à la modernisation de la gestion

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, accompagné du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, ont effectué jeudi une visite dans la wilaya d'Annaba au cours de laquelle ils se sont rendus dans plusieurs endroits relevant des deux secteurs. Au cours de leur visite dans la zone industrielle de Berrahal qui a bénéficié d'une opération d'extension portant sa superficie à 367 hectares, le ministre de l'Industrie, a, après avoir suivi un exposé sur les zones industrielles et des activités de la wilaya, appelé à associer les investisseurs à la gestion de ces zones et à y assurer les services indispensables pour l'activité économique génératrice de développement et d'emplois. Évoquant l'activité des zones industrielles, au siège de l'agence régionale de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) où ils se sont rendus, le ministre Fayçal Bentaleb, a souligné de son côté, la dynamique attendue au niveau de ces zones aménagées pour l'accueil des projets économiques devra porter le nombre des employeurs de 1 400 actuellement à près de 5 000 opérateurs de sorte à contribuer à générer des emplois dans la wilaya. Au cours de cette visite à la CACOBATPH, les deux ministres ont suivi un exposé sur la numérisation des prestations de la CNAS et des dispositifs d'aide à l'emploi. Ils ont notamment insisté sur l'encouragement des employeurs à utiliser les ser-

vices électroniques de la Caisse avant de présider la remise de contrats de travail permanents à des bénéficiaires de l'allocation chômage. Dans une déclaration commune des deux ministres de l'Emploi et de l'Industrie, Bentaleb a affirmé la nécessité d'exploiter les potentialités économiques de la wilaya d'Annaba pour créer de l'activité et engager une dynamique génératrice de richesse et d'emplois par des investissements qui servent le développement de la région.

ASSOCIER LES PARTENAIRES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Les deux ministres se sont également rendus au complexe sidérurgique d'El Hadjar. Dans son intervention à la salle des conférences du complexe, à l'occasion de l'exposé fait sur cette usine et ses perspectives, le ministre Aoun a souligné que l'État algérien "préserve ses acquis", rappelant que le complexe Sider El Hadjar "représente un des symboles de l'industrie lourde d'où l'accompagnement qui lui est assuré par les pouvoirs publics en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs économiques tracés dans le domaine de l'industrie sidérurgique", réitérant, à la même occasion, la nécessité de maîtriser les nouvelles technologies de la sidérurgie et de changer les modes de gestion car, ajoute-t-il, l'avenir de l'industrie sidérurgique est "tributaire" de cette maîtrise et de la mise en œuvre de modes de gestion avec des approches économiques garantes d'ef-

ficacité pour parvenir aux objectifs tracés". La maîtrise des nouvelles technologies, a ajouté Ali Aoun, vient à travers "la promotion et la dynamisation de la formation et la conjugaison des efforts des cadres, des travailleurs et du partenaire social pour développer les performances du complexe". À l'occasion, les deux ministres se sont enquis du fonctionnement du complexe dont l'activité du haut fourneau n° 2 ayant bénéficié d'un programme de requalification. Ils se sont également intéressés au processus de démontage de la structure du haut fourneau n° 1 à l'arrêt depuis 2009 et de récupération du foncier qu'il occupait. Le haut fourneau en question occupe 3 hectares du site de production du complexe Sider Hadjar à Annaba. Son démantèlement, qui aurait dû s'achever en juillet 2022, dure dans le temps, privant ainsi l'industrie d'environ 20 000 tonnes de déchets ferreux. Le complexe Ferroviaire de fabrication de matériels et équipements ferroviaires d'El Bouni, a été également visité par les deux ministres. Aoun a invité ses cadres à se diriger vers la production d'équipements pour les entreprises afin d'étoffer le cahier des charges de l'entreprise, assurer son positionnement sur le marché et la transformer en partenaire pour les divers secteurs. Les deux responsables ont visité également l'usine CITAL de maintenance des rames de tramways où le ministre Aoun a visité ses ateliers et suivi un exposé sur le programme de produc-

B. O.

BATIMATEC FAIT SON GRAND RETOUR DEMAIN À LA SAFEX

Nos entreprises BTP en force

Le secteur du BTP figure parmi les secteurs clés de la nouvelle vision du gouvernement, qui vise à booster la croissance économique nationale, et ce, en impliquant des acteurs locaux, mais aussi les investissements étrangers. Disposant de potentialités naturelles et humaines non négligeables, l'Algérie tend de plus en plus à réaliser des projets de construction 100% algériens. C'est ainsi qu'à la faveur d'une situation économique nationale de plus en plus stable, loin désormais des contraintes du Covid, le secteur du bâtiment et de la construction reprend des couleurs, avec des perspectives plus qu'encourageantes et des chiffres en constante évolution. Des progrès notables pour un secteur essentiel à l'économie du pays. Alors que le secteur a subi l'effondrement de la commande publique et privée durant les années de la pandémie, cette situation a incité les pouvoirs publics à encourager les entreprises nationales et l'investissement local. Notamment par la dépenalisation, la facilitation pour l'accès au foncier, la réorganisation de la promotion immobilière, le suivi des projets de l'État, des exigences devenues une priorité pour l'État. Et afin de promouvoir et relancer les projets d'infrastructures et des espaces publics, la tenue de la 25ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2023), du 7 au 11 du mois en cours à la SAFEX, est attendue de pied ferme par les investisseurs et tous les acteurs du secteur. L'occasion idéale pour les exposants locaux et internationaux de mettre en avant leur savoir-faire, leurs nouveaux produits et procédés, et nouer par la même de nouvelles relations d'affaires. Cette année, Batimatec réunira 900 exposants, dont 550 nationaux et 350 internationaux, originaires de vingt pays étrangers. Parmi les acteurs locaux nationaux, privés et publics, concernés par cette manifestation, citons Bessa promotion, Faradj Promo, Lafarge Algérie, Eurl GTC, Royal Ceram, et d'autres. Une aubaine pour les visiteurs, qui pourront découvrir les technologies innovantes et les nouveautés sur les matériaux et les solutions innovantes et les mécanismes de durabilité. Une opportunité à ne pas manquer, donc, de rencontrer des opérateurs engagés et fortement investis dans la protection de la biodiversité, l'économie d'énergie ou encore de la préservation des ressources naturelles. Au menu de ces cinq journées du salon, l'organisation de plusieurs activités de vulgarisation et de débats autour du secteur clé du bâtiment, dont des journées techniques, des conférences et des concours. L'édition 2022 avait drainé la participation de 750 exposants dont 500 sociétés nationales et 250 sociétés étrangères originaires de 15 pays déployés sur une superficie avoisinant les 22.000m².

H. S. A.

RÉFORMES BANCAIRES

La numérisation bat son plein

Le ministère des Finances a entrepris, ces derniers mois, plusieurs réformes afin de promouvoir l'élargissement et la numérisation du secteur bancaire, par de nouvelles procédures qui impliquent l'innovation.

Parmi les éléments incontournables du développement de ce processus de modernisation du secteur des Finances, le concept de l'inclusion financière. Un facteur déterminant que le ministre du secteur, Laâziz Faïd, a évoqué jeudi dernier à l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière. En marge d'une journée d'information, organisée, à cet effet, par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), sous la thématique : « L'inclusion financière et les changements climatiques », Faïd a mis en avant l'importance de « la densification et de l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité, ainsi que le renforce-



Laâziz Faïd, ministre des Finances

ment des prestations du e-paiement, tout en assurant la disponibilité des produits de la finance islamique et classique en fonction des besoins du citoyen ». Au cours de ses témoignages, le MF a souligné, outre l'engagement de l'État à soutenir les jeunes porteurs de projets, que « l'actualisation de la loi monétaire et bancaire, qui permettra le lancement de la monnaie numérique nationale et l'ouverture d'agences à l'étranger pour accompagner les investisseurs à l'exportation, l'objectif étant de parvenir à des prestations financières innovantes per-

mettant au citoyen de bénéficier de produits de qualité ». En terme de chiffres, et évoquant les avancées digitales enregistrées dans le secteur financier, le premier argentier du pays a fait état de « plus de 20 millions de comptes au niveau des banques, dont 12 millions de comptes d'épargne, en sus de 27 millions de comptes courants postaux (CCP), et plus de 14 millions de cartes au niveau des banques et d'Algérie Poste », tandis que le nombre des opérations de paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE) a augmenté de 65 000 en

2016 à plus de 2 millions d'opérations en 2022 ». Par ailleurs, Faïd a également fait savoir que « le nombre d'opérations de e-paiement est passé de 7 300 opérations en 2016 à 7,5 millions, avec plus de 340 commerçants en ligne inscrits dans le système de paiement interbancaire ». En fin d'allocation, le ministre a affirmé que « l'Algérie s'était engagée à collaborer avec les différentes institutions et organisations internationales et régionales relevant du domaine, pour la mise en place d'une économie durable ».

H. S. A.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE 837 000 opérations au 1er trimestre 2023

Le nombre d'opérations de paiement électronique à travers les terminaux de paiement électronique (TPE), s'est élevé à plus de 837 000 opérations durant le 1er trimestre de l'année en cours, pour un montant de plus de 6,7 milliards de DA, a fait savoir, jeudi, le directeur général du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique), Madjid Messaoudène. Se référant aux derniers chiffres du Groupement, Messaoudène a indiqué que le nombre d'opérations de paiement électronique à travers les TPE, « s'est élevé à plus de 837 000 opérations durant le 1er trimestre 2023, pour un montant de plus de 6,7 mds de DA », rappelant que ce chiffre s'était élevé, fin 2022, à plus de 2,7 millions de transactions pour un montant de plus de 19 mds de DA. Le nombre total de TPE durant le 1er trimestre de l'année en cours s'est élevé à 49 030 terminaux, soit une hausse de 2 767 TPE, comparativement au nombre enregistré, fin 2022 (46 263 TPE). Rappelant que le nombre de cartes de paiement électronique, s'est élevé, fin mars, à plus de 14 millions de cartes (CIB et Edahabia d'Algérie Poste), lors d'une journée d'information autour de « l'inclusion financière et changements climatiques », organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière Messaoudène a détaillé sur l'activité de paiement en ligne est, elle, en constante évolution, grâce à l'augmentation du nombre de commerçants adhérant au système de paiement électronique (337 webs marchands), soit une hausse de 46 commerçants durant le 1er trimestre de l'année en cours. Selon les chiffres avancés par le GIE, le nombre de transactions a atteint, durant la même période, près de 2,7 millions d'opérations pour un montant de 8,7 mds DA répartis sur les activités de la communication, les transports, l'assurance, les factures, les services, la vente de produits, les sports et loisirs. Le paiement par mobile ouvert « dans une première phase » qu'en intrabancaire (client d'un même établissement financier) a enregistré, lors du premier trimestre 2023, près de 7,6 millions de transactions pour un montant de 5,5 mds DA. Quant au transfert de fonds par mobile, 3 millions de transactions ont été enregistrées d'une valeur dépassant les 37 mds DA. S'agissant des retraits opérés sur des ATM (distributeur automatique de billets), le nombre d'opérations a dépassé les 40 millions de transactions d'une valeur de près de 770 mds DA durant la même période de référence. Le parc des distributeurs automatiques comprend 3713 appareils, au premier trimestre 2023, avec une hausse de 55 nouveaux appareils, contre 3658 appareils recensés fin 2022. Créé en juin 2014, le groupe GIE Monétique est composé de 18 banques en plus d'Algérie poste, auquel la Banque d'Algérie contribue en tant que membre non-adhérent afin de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur. Le GIE monétique supervise le système monétique électronique à travers la généralisation des moyens de l'e-paiement.

M. Seghilani

AIR ALGÉRIE

Des promotions tarifaires à ne pas rater

L'Algérie a entamé depuis le début de l'année en cours des procédures qui visent à encourager le secteur touristique, dont l'assouplissement des procédures de visa et les campagnes promotionnelles pour les voyages aériens. Une initiative ayant pour objectif de faire contribuer les entreprises publiques stratégiques aux mécanismes et processus de développement, en les impliquant dans le processus touristique. Parmi les dispositifs récemment initiés par les autorités en faveur des consommateurs algériens et des touristes étrangers, figurent les réductions tarifaires. Parmi ces sociétés impliquées, la compagnie aérienne nationale Air Algérie, qui

vient d'annoncer des tarifs promotionnels sur ses vols internationaux. Comme mentionné dans le communiqué de la compagnie, « cette offre s'étendra jusqu'au 28 octobre prochain, au départ de l'Algérie vers l'international et au départ de l'international vers l'Algérie ». Dans son annonce, Air Algérie a aussi fait savoir que les vols concernés sont les suivants : Alger-Paris, Alger-Montpellier, Alger-Marseille, Paris-Alger, Marseille-Alger, Lyon-Alger, au départ de l'Algérie vers Tunis, Lisbonne, Bruxelles, Doha et Rome. La compagnie aérienne a néanmoins précisé que ces réductions ne concernent que les billets achetés avant le 31 mai », ajoutant que ces vols « ne

concernent que « les sièges disponibles, et non pas en fonction de la date souhaitée par le client ». Rappelons dans ce même contexte que cette initiative fait suite à celle du mois de Ramadhan dernier, comme l'avait instruit le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir une réduction tarifaire de 50%. Algérie a également indiqué dans son communiqué que les tarifs promotionnels sont disponibles sur le site internet de la compagnie, via l'application d'Air Algérie, auprès de son réseau de points de ventes et dans son réseau d'agences de voyages partenaires.

H. S. A.

AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE 13% AU 1ER TRIMESTRE 2023

Encore une année performante pour Mobilis

L'opérateur de téléphonie mobile « Mobilis » a réalisé un chiffre d'affaires de 36,7 milliards de dinars durant le premier trimestre de 2023, contre 32,5 milliards de dinars durant la même période de 2022, soit une augmentation de 13% en une année, a indiqué un communiqué de l'opérateur public. Mobilis a

également obtenu un résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) « positif », faisant ainsi un bond de 15% pour atteindre 16,6 milliards de dinars au 31 mars 2023. Il a, en outre, enregistré une augmentation significative de 7% du nombre d'abonnés, représentant 1,4 million de nouveaux abonnés

entre le premier trimestre de 2023 et la même période de 2022, portant ainsi le total à 21,7 millions d'abonnés. À cette occasion, le président directeur général de Mobilis, Chawki Boukhazani, a affirmé que les résultats du premier trimestre 2023 « confirment l'efficacité et la performance de l'entreprise en maintenant le

même schéma de croissance obtenu au cours de l'année précédente ». Ajoutant « Ces chiffres sont le résultat de la mise en œuvre d'une stratégie visant à améliorer les performances de qualité et de modernité du réseau en termes de couverture et de débit ».

R.E.

LE MINISTRE YACINE MERABI INSISTE SUR CET OBJECTIF

« Formez une main d'œuvre qualifiée »

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a insisté, à partir de Khenchela où il était en visite jeudi, sur l'importance de ce type de formation qui « raccorde » son secteur au monde économique et fournit à ce dernier une main d'œuvre qualifiée. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de se concentrer sur le type de formation par apprentissage « afin de fournir au secteur économique une main d'œuvre qualifiée ». Merabi a assuré que son département ministériel œuvre, sur le moyen terme, à ce que le taux de stagiaires en apprentissage constitue 70% du total des stagiaires, relevant que le gouvernement accorde un intérêt majeur

à cela en raison des charges réduites de ce type de formation, sa proximité du monde de l'entreprise économique et des transformations techniques accélérées des différents secteurs. Le ministre a ajouté que le secteur a organisé une série de journées d'étude à l'échelle nationale en direction des partenaires concernés pour faire le point sur les dysfonctionnements liés à ce type de formation en vue d'y remédier. Après avoir suivi un exposé sur son secteur dans la wilaya et visité une exposition mettant en exergue les réalisations de stagiaires, Yacine Merabi a appelé à recourir au numérique dans la gestion et la formation, soulignant que son département utilise des applica-

tions pour gérer les structures et personnels de 1 230 de ses établissements. Saluant les efforts des stagiaires, le ministre les a invités à tirer avantage des dispositifs d'accompagnement et de soutien mis en place pour créer des start-up génératrices de richesse et d'emplois. Il a exhorté les responsables locaux chargés de la formation à inclure des filières agricoles adaptées à la vocation agricole de la wilaya de Khenchela et en adéquation avec la stratégie générale de l'Etat d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Le ministre a présidé, à l'occasion, la signature d'une convention entre la Direction de la formation et la coopération « Aurès » de production de pommes de la commune de

Bouhmama. Il devra en outre s'enquérir, dans la commune de R'mila, des conditions d'accueil des stagiaires au niveau d'une unité privée de production d'œufs, de fourrages et de conservation en froid des fruits. Merabi devra présider notamment la signature d'une convention entre cette unité et le CFPA-2 de Kaïes. Le ministre visitera les projets d'un INSFP et d'un institut d'enseignement professionnel à Khenchela, ainsi que le centre de formation du nouveau pôle urbain route El Izar de Khenchela et s'enquerra des conditions d'accueil des stagiaires dans une entreprise publique.

M. S.

SOUDAN

Les combats se poursuivent pour le 20^e jour consécutif

Les combats entre l'armée régulière soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) se poursuivaient, jeudi à Khartoum, pour le vingtième jour consécutif, malgré l'annonce d'un "accord de principe" pour prolonger jusqu'au 11 mai la trêve en vigueur dans le pays, rapportent des médias.

"Des affrontements et des explosions" secouent la banlieue nord de Khartoum, rapportent à l'aube des habitants cités par des médias. Depuis le 15 avril, les combats entre l'armée et les FSR ont fait au moins 550 morts et 5.000 blessés, selon un bilan officiel. Les affrontements ont, en outre, déplacé plus de 335.000 personnes et poussé 115.000 autres à l'exil, selon les estimations de l'ONU. "Nous pouvons dire que nous n'avons pas réussi à empêcher" la guerre qui a pris l'ONU "par surprise", a reconnu mercredi son secrétaire général Antonio Guterres. "A chaque minute de guerre de plus, des gens meurent ou sont jetés dans les rues, la société se désagrège et l'Etat s'affaiblit et se décompose un peu plus", a déploré pour sa part, Khalid Omar Youssef, un ancien ministre soudanais. Dans la foulée des combats, le Soudan du Sud, médiateur historique, a annoncé "un accord de principe" sur une trêve "du 4 au 11 mai". A son entrée en vigueur, l'armée a dit avoir "accepté" à condition que les FSR s'y tiennent également.

L'ONU MET EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES DES COMBATS SUR LES DROITS DE L'HOMME

Par ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a mis en garde contre les conséquences "catastrophiques" des combats au Soudan sur les droits de l'homme. S'exprimant mercredi devant le Conseil de sécurité, le Haut-Commissaire des Nations



Ph: DR

unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a déclaré que le conflit au Soudan a des "effets catastrophiques" sur les droits de l'homme, soulignant que les récents combats ont fait au moins 550 morts et plus de 4 900 blessés.

Il a ajouté que les affrontements ont forcé "plus de 100 000 habitants à fuir vers les pays voisins". "Les civils continuent d'être tragiquement en grave danger et se voient refuser l'accès à l'aide et aux fournitures vitales", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, Türk a insisté sur "l'importance de mettre en avant les principes des droits de l'homme, la fin de l'impunité et la participation de la population, en particulier des femmes et des jeunes, afin qu'ils deviennent les forces motrices pour sortir de la crise actuelle et pour que le Soudan puisse atteindre un état de stabilité".

L'ETHIOPIE ACCUEILLE 12000 DÉPLACÉS EN PROVENANCE DU SOUDAN

Plus de 12000 personnes sont arrivées

à Metema, ville éthiopienne située près de la frontière avec le Soudan, depuis le déclenchement des hostilités le 15 avril dernier, a annoncé l'Organisation internationale des migrations (OIM) dans un communiqué rendu public jeudi. La même source a indiqué que la cadence de ces arrivées dépasse les 1000 personnes par jour.

L'OIM précise que les réfugiés sont des citoyens soudanais cherchant refuge, des Éthiopiens de retour au pays ainsi que des personnes de 50 nationalités. "La majorité de ceux qui sont arrivés sont des ressortissants éthiopiens (39 %), soudanais (17 %) et turcs (13 %). 20 % des arrivants sont des enfants", détaille le communiqué de l'OIM.

Selon l'UNHCR (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés), en date du 30 avril 2023, 16000 personnes se sont déplacées vers l'Égypte, 20000 vers le Tchad, 1300 vers la Centrafrique et plus de 13000 vers le Sud-Soudan. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés redoute un chiffre exceptionnel de 800.000 déplacés à cause de l'insécurité.

ASSAUT DU CAPITOLE

Quatre militants d'extrême droite reconnus coupables de sédition

Quatre militants du groupe d'extrême droite Proud Boys, impliqué dans l'assaut contre le Capitole américain le 6 janvier 2021, ont été reconnus coupables jeudi de sédition, un chef d'accusation extrêmement rare. Leur ancien chef, Enrique Tarrio, fait partie des quatre condamnés. Cinq membres du groupe étaient jugés à Washington pour avoir, avec une foule de partisans du président républicain Donald Trump, semé le chaos dans le siège du Congrès, au moment où les élus certifiaient l'élection de son rival démocrate Joe Biden à la Maison Blanche. Un autre membre, Dominic Pezzola, a été reconnu non coupable de sédition, un chef d'accusation passible de 20 ans de prison, qui implique d'avoir planifié l'usage de la force pour s'opposer au gouvernement. Il a en revanche été condamné pour vol d'une propriété de l'Etat. Dans une vidéo devenue virale, l'un d'eux, Dominic Pezzola, peut être vu manipulant un

bouclier anti-émeute - volé à la police - et brisant une vitre du Capitole. Les cinq militants ont été reconnus coupables d'autres accusations moins lourdes, comme entrave aux travaux du Congrès ou destruction de biens publics. Le ministre de la Justice Merrick Garland a rappelé avoir promis, après l'assaut du Capitole, que les autorités feraient tout "pour punir les responsables de cette

attaque odieuse qui visait à perturber une pierre angulaire de notre démocratie", le transfert pacifique du pouvoir. Ancien "président national" des Proud Boys, Enrique Tarrio, arrêté à Miami en mars 2022, n'était pas à Washington le 6 janvier, mais il était poursuivi pour avoir dirigé l'attaque sur le temple de la démocratie américaine par des membres de cette organisation néofas-

ciste. Depuis l'attaque du 6 janvier 2021, plus de 1.000 personnes ont été arrêtées et inculpées dans le cadre de l'enquête sur l'assaut du Capitole. Mais seule une dizaine ont été accusés de sédition. A l'issue de deux procès, conclus en novembre et janvier, six membres d'une autre milice d'extrême droite, les "Oath Keepers", avaient déjà été condamnés pour sédition.

ÉGYPTE

Une collision entre un camion et un autocar fait 17 morts

Un autocar a percuté mercredi soir un camion dans le gouvernorat égyptien de la Nouvelle-Vallée (sud-ouest), faisant au moins 17 morts et 29 blessés, a annoncé jeudi le ministère de la Santé et de la Population. Transportant 45 personnes, l'autocar se rendant au Caire a percuté le camion, qui ralentissait pour se garer sur la route El-Kharga-Assiout dans la région d'El-Nabq, a indiqué le gouvernorat de la Nouvelle-Vallée dans un communiqué publié tôt jeudi. Il a ajouté que 17 ambulances s'étaient précipitées sur les lieux pour transporter les blessés vers les hôpitaux publics voisins. Suite à ce drame, le gouverneur Mohamed el-Zamlout a annoncé que la circulation des poids lourds sur la route El-Kharga-Assiout serait interrompue de 20h à 7h (18h GMT à 5h GMT) à partir de ce jeudi pour prévenir la survenue d'accidents similaires. Il a également annoncé une campagne de sécurité routière plus intense, avec des tests de dépistage de stupéfiants auprès des routiers.

KARABAKH

Un accord "en vue" entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

L'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont rapprochés jeudi d'un accord de paix à propos de l'enclave disputée du Nagorny Karabakh, objet de deux guerres, sans pour autant y être parvenus malgré quatre jours d'intenses discussions sous les auspices des Etats-Unis. "Les deux parties ont abordé des sujets très difficiles ces derniers jours et elles ont accompli des progrès tangibles vers un accord de paix durable", a affirmé le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, en clôture des discussions. "J'espère qu'elles ressentent, et je crois que oui, qu'un accord est en vue, à portée de main", a-t-il ajouté en soulignant que "le rythme des négociations et les fondations posées" laissent envisager de conclure un accord de paix ultérieurement. "Le dernier kilomètre d'un marathon est toujours le plus difficile. On le sait tous", a-t-il encore dit en promettant le soutien continu des Etats-Unis pour "franchir la ligne d'arrivée". Aucun détail n'a filtré sur les points d'achoppement ni sur le déroulé au quotidien des discussions tenues à l'écart de la presse dans un centre de conférences près de la capitale fédérale. Dans des communiqués distincts mais identiques, les ministères azerbaïdjanais et arméniens des Affaires étrangères ont évoqué des "avancées" tout en indiquant que "les positions sur des questions clés restent divergentes". "Les parties acceptent de poursuivre les discussions", ont-ils ajouté. Dans son propre communiqué, M. Blinken a dit que les deux parties avaient "accepté en principe certains termes" et disposaient d'une "meilleure compréhension des positions de l'autre". Il a souligné avoir proposé aux "ministres de retourner dans leurs capitales pour y partager avec leurs gouvernements la perspective qu'avec un peu plus de bonne volonté, de flexibilité et de compromis, un accord est à portée de main".

INDE

Déploiement de militaires après des manifestations dans l'État du Manipur

Les autorités indiennes ont déployé des centaines de militaires et coupé l'internet jeudi dans l'État indien du Manipur, frontalier de la Birmanie, après des affrontements ayant fait six morts lors d'une manifestation de groupes ethniques minoritaires. "Un couvre-feu a été imposé (...) La situation est tendue mais est à présent sous contrôle", a déclaré Awangbow Newmai, membre du gouvernement de l'État de Manipur. Le gouverneur de l'État a ordonné de "tirer à vue dans les cas extrêmes". La situation a dégénéré lors d'une manifestation mercredi de communautés tribales qui protestaient contre la demande des Meiteis, groupe ethnique majoritaire dans le Manipur, d'être inscrits dans une catégorie bénéficiant de mesures de discrimination positive. Le ministère indien de la Défense a indiqué dans un tweet que les forces de sécurité avaient évacué au moins 7 500 personnes des endroits où ont eu lieu des scènes de violence. Conformément à la loi indienne, les membres des tribus inscrits dans la catégorie concernée par la discrimination positive se voient réserver des quotas à l'embauche pour les emplois publics et les inscriptions dans les établissements d'enseignement, des mesures destinées à lutter contre les discriminations et les inégalités systémiques.

S
T
R
O
P
S

SÉLECTION NATIONALE

Belmadi pas contrarié par le choix des Ougandais

Du côté du staff technique de la sélection algérienne, l'on n'est nullement inquiet ni déçu par le choix de la fédération ougandaise d'accueillir les Verts au Cameroun lors du prochain match entre les deux sélections pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

C'est ce qu'a affirmé le chargé de communication de la Fédération algérienne, Salah Bey Aboud, indiquant qu'il s'agit là d'une "aubaine pour les nouveaux joueurs des Fennecs, non habitués aux conditions de jeu régnant en Afrique subsaharienne, d'avoir une première aventure dans ce registre, et qui devrait leur permettre de gagner en expérience en vue de la CAN", a-t-il expliqué.

Auparavant, une source proche du premier patron de la barre technique des champions d'Afrique 2019 a fait savoir, citant Belmadi, que ce dernier n'a pas d'objection pour disputer la rencontre au Cameroun. "Je n'ai pas d'objection d'aller jouer là-bas. Je ne suis pas contre, même si cela constituera une torture pour les joueurs.

Le mois de juin là-bas, cela doit être



pénible. Mais je n'ai pas d'objection d'aller jouer au Cameroun", aurait-il indiqué.

Toujours selon la même source, l'architecte du sacre algérien de 2019 estime que cela va permettre à ses nouveaux joueurs de découvrir ce que c'est que de jouer un match en plein été sur le continent. "Ce sera l'occasion de mettre tous les joueurs dans le bain. Ils vont découvrir, notamment les nouveaux, ce qui va les attendre lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Ça va être important, essentiel et indispensable d'évoluer dans des conditions comme celles-là. Du coup, cela ne me dérange pas", avait-il expliqué. "Nous

devons faire avec et les joueurs vont avoir une idée sur ce qui les attend quelques mois plus tard en Côte d'Ivoire", aurait-il ajouté. Par ailleurs, et concernant le prochain match amical contre la Tunisie, prévu en juin à Annaba, le chargé de communication de la FAF a souligné que les préparatifs de cette rencontre ont commencé, ajoutant que le coach national voulait affronter les gros bras de l'Afrique, dont la Tunisie, tout en assurant que d'ores et déjà tout est fin prêt à Annaba pour accueillir ce rendez-vous maghrébin qui n'aura certainement rien d'amical.

Hakim S.

ALORS QUE SON CONTRAT À L'AC MILAN EXPIRE EN 2026

Newcastle prêt à casser sa tirelire pour Bennacer

L'international algérien, Smail Bennacer, intéresse au plus haut point le club anglais de Newcastle, selon la presse d'outre-manche.

La même source a fait savoir que la direction de Newcastle prépare une offre financière séduisante au club employeur du milieu de terrain des Verts, en l'occurrence, l'AC Milan, pour la convaincre de le lui céder.

À cet effet, les dirigeants du club anglais comptent mettre pas moins de 60 millions d'euros sur la table pour racheter le contrat du joueur de 25 ans, tout en réservant à ce dernier un salaire double de ce qu'il touche actuellement au sein du champion sortant de la Série A italienne, révèle-t-on de même source.

Du côté milanais, où Bennacer a prolongé dernièrement son contrat jusqu'en 2026, on se dit "ouverts aux négociations", surtout après avoir constaté l'intérêt particulier accordé par les anglais à leur joueur algérien tout en se montrant disposés à payer le prix fort pour s'offrir ses services.



Si cela venait à se réaliser, Bennacer fera son deuxième passage dans le championnat anglais, lui qui a déjà porté le maillot d'Arsenal en étant très jeune, sauf qu'il n'a pas eu l'occasion de se produire souvent avec l'équipe première. Il faut dire que Bennacer n'est pas le seul joueur de l'équipe nationale qui intéresse forte-

ment Newcastle en vue de la saison prochaine, puisque ce club, troisième au classement de la Premier League et qui se rapproche de la ligue des champions européenne, espère également engager le capitaine des Fennecs, Ryad Mahrez.

C'est du moins ce qu'a rapporté le site spécialisé

"Express", indiquant que la direction de Newcastle espère profiter de la situation sportive de Mahrez à Manchester City, où il n'est pas aligné régulièrement, pour le convaincre de rejoindre son équipe, dans sa quête de monter une équipe compétitive capable de postuler au titre de la Premier League, la saison à venir, et aller le plus loin possible en Ligue des champions.

Evoquant Mahrez, il y a lieu de souligner que l'ailier de charme des "Citizens", compte une statistique impressionnante ayant trait au nombre de fois où il était sacré meilleur joueur d'un match de Premier League. En effet, selon "Popfoot", le joueur de 31 ans a été choisi à 33 reprises homme d'un match sur 297 rencontres auxquelles il a pris part dans le championnat anglais. Une "moisson" qui lui permet de pointer à la 9e position au classement y afférent. Sur le plan africain, il arrive à la troisième place derrière l'Égyptien Mohamed Salah (37 fois) et le Sénégalais Sadiou Mané (34 fois).

H. S.

CAN-U17 - 2023 (GROUPE C)

Le Mali impressionne, le 2^e ticket aux enchères

La sélection malienne de football des moins de 17 ans (U17) a affiché ses prétentions pour jouer les premiers rôles à la 14^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations-2023, en se qualifiant avec brio aux quarts de finale de la compétition, à la faveur de sa belle victoire (2-0) sur le tenant du titre le Cameroun qui jouera ses chances de qualification, lors de la dernière journée du groupe C, face au Burkina Faso.

Les Maliens ont décroché leur billet des quarts grâce aux buts signés par Mahamadou Barry (86e) et Mahamadou Doumbia (90+5), lors de la 2^e journée du groupe C, jouée jeudi soir, à Annaba. Le Mali a confirmé une fois de plus qu'ils restent la bête noire des "Lions indomptables" en les battant lors des quatre dernières confrontations directes. Les "jeunôts" de Sumaila Coulibaly ont mérité leur place de leader du groupe C, en réussissant le carton plein (6 points), suivis du Cameroun et du Burkina Faso qui comptent 0 point, avant leur rencontre décisive lors de la 3^e journée prévue dimanche 7 mai à partir de 20h00. Après son absence de l'édition-2019 en Tanzanie, la formation malienne n'a enregistré un retour en force grâce à un groupe pétri de qualité, avec une défense de fer et une attaque qui



pète le feu avec trois buts à son actif, dont un doublé du talentueux Mamadou Doumbia, artisan du bel succès contre les Camerounais, et qui rejoint en tête du classement des buteurs, l'Algérien Meslem Antouf et le Sénégalais Amara Diouf (2e buts chacun). L'excellent rendement des Maliens dans un groupe C difficile, composé de trois équipes seulement, après la disqualification du Soudan Sud, ouvre grand l'appétit des coéquipiers de Doumbia avant l'entame du second tour de la compétition. D'ailleurs le coach malien, Coulibaly affirme "que son équipe va entamer les quarts de finale avec l'intention d'atteindre la finale du tournoi. Sincèrement nous n'avons aucune préférence pour une équipe ou une autre. Nous sommes venus à Alger en étant prêts à affronter tous nos adversaires et surtout remporter notre 3^e trophée continental". Selon le programme de la compétition, le Mali restera à Annaba en quarts de finale en jouant contre une équipe classée, meilleure troisième du groupe A ou B. De son côté, le Cameroun (tenant

du trophée), contrairement aux prévisions, a échoué lors de sa 1^{ère} sortie, dans sa mission de conserver son titre africain. Le coach Mimbo a justifié son échec face au Mali par le "manque de l'efficacité" de son meilleur attaquant, Dorinal Matah, qui a raté d'innombrables occasions de buts, chose inhabituelle chez lui. "Il faudra oublier rapidement ce revers, et penser au prochain match de la dernière chance face au Burkina Faso" a-t-il dit. En revanche, la tâche des Burkinabés (exempts jeudi), ne sera pas facile lors du match capital de la 3^e journée. Pour cela, le coach du Burkina a paru très confiant en déclarant que "rien n'est joué, le sort des quarts est entre nos mains, nous devons battre le Cameroun et nous sommes prêts à jouer toutes nos chances pour continuer notre bonhomme de chemin". Pour rappel, le groupe C est composé trois sélections qui totalisent cinq titres dans cette catégorie d'âge (U 17). Le Cameroun (2003 - 2019), le Mali (2015 - 2017) et un titre pour le Burkina-Faso (2011).

LIGUE 2 AMATEUR

Sept équipes risquent des défalcons de points pour non paiement des amendes

Sept (7) clubs du championnat de Ligue 2 amateur risquent des défalcons de points en raison du non paiement des amendes, a indiqué jeudi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Ces sept formations recensées par la LNFA sont : le WA Boufarik, le SKAF Khemis Miliana, le NRB Tleghma, le MO Constantine, le RC Kouba, l'AS Ain M'ila et l'US Chaouia, précise la même source. "Elles ont été toutes destinataires d'une convocation de la commission pour les mettre en demeure, avant l'application de l'article 133 du règlement des championnats du football amateur. Ces clubs risquent des défalcons de 1 point par mois de retard", souligne l'instance chargée de la gestion de la compétition. Le Bureau exécutif de la Ligue nationale de football amateur a insisté lors de sa réunion statutaire tenue mercredi au siège de la Ligue à Alger, sur "l'application stricte du texte réglementaire qui s'inscrit dans le cadre de la préservation de l'esprit sportif de la compétition". D'autre part, le Bureau a examiné la situation du championnat de Ligue 2 à cinq journées de la fin. La saison sera clôturée le samedi 3 juin avec la 30^e et dernière journée du groupe Centre-est. Le Bureau de Ligue invite les clubs à faire preuve de sagesse, de vigilance et de l'esprit de sportivité durant cette période marquée par des enjeux d'accession et de rétrogradation. Par ailleurs, les frais d'engagement des jeunes catégories (U17 et U15) des clubs de la ligue 2 dans les championnats des ligues régionales au titre de la saison 2022/2023 ont été honorés par la LNFA, informe l'instance. Les indemnités des officiels de matchs dues au titre des mois de janvier et février 2023 ont été réglées. Celles dues pour les mois de mars et avril 2023 le seront à la fin du mois de mai 2023, a conclu la LNFA.

OSIMHEN À POINT NOMMÉ
À Udine, ils étaient aussi des milliers de Napolitains à avoir fait le déplacement pour ne pas rater ce match historique, qui a mis un point final à 33 ans d'attente. Un point, c'est précisément ce qu'il fallait pour assurer mathématiquement le sacre à cinq journées de la fin,

BUNDESLIGA (31^e JOURNÉE)

Enfin le déclin pour le Bayern?

Un semaine après avoir récupéré le fauteuil de leader de la Bundesliga, le Bayern espère avoir trouvé le déclin tant attendu pour le sprint final, à quatre journées de terme d'une saison à suspense. Mais les Munichois voyagent mal, avec déjà 18 points laissés en cours de route et surtout quatre défaites contre des équipes de milieu de tableau (Augsbourg, Mönchengladbach, Leverkusen et Mayence). Samedi, les joueurs de Thomas Tuchel se déplacent à Brême (12e) qui a encore besoin de quelques points pour assurer mathématiquement son maintien. Le Werder espère le retour de son avant-centre Niclas Füllkrug, meilleur buteur du championnat allemand (16 réalisations), alors que côté munichois, Dayot Upamecano (déchirure musculaire) a repris la course en début de semaine. Tout autre résultat qu'une victoire munichoise offrirait au Borussia Dortmund l'occasion de repasser devant, dimanche à domicile contre Wolfsburg, encore en course pour une place européenne la saison prochaine (7e, 46 pts). Tenus en échec à Bochum (1-1) la semaine dernière, les hommes d'Edin Terzic devront poursuivre leur bilan quasiment parfait cette saison en Bundesliga au Westfalenstadion (douze victoires, un match nul et une défaite) pour entretenir l'espoir d'un titre national qui échappe au BVB depuis 2012, le dernier qui n'est pas tombé dans l'escarcelle munichoise.

COUPE D'ALGÉRIE "RÉSERVES" MCA-USMA, et CRB- CSC, les affiches des 1/2 finales

MC Alger- USM Alger et CR Belouizdad- CS Constantine, sont les deux affiches des demi-finales de la Coupe de la Ligue Mobilis de la catégorie "Réserves", selon le tirage au sort effectué jeudi au siège de la Ligue de football professionnel (LFP). À noter que les rencontres seront programmées le mardi 23 mai 2023 sur des terrains neutres.

Voici le programme des demi-finales :
CR Belouizdad- CS Constantine
MC Alger- USM Alger.

ITALIE

Naples champion, plus de 30 ans après Maradona

Naples a décroché jeudi, à cinq journées de la fin, son troisième titre de champion d'Italie, plus de 30 ans après les deux premiers de l'époque Diego Maradona (1987, 1990), grâce à un point offert par Victor Osimhen à Udine (1-1).



une performance record que seules quatre équipes avaient réussi jusqu'ici. Cela n'a pas été simple pour ce Napoli beaucoup moins brillant depuis des semaines, usé à la fin d'une saison menée tambour battant et surpris d'entrée par une superbe frappe en lucarne du Slovéne Sandi Lovric (13e). Naples a ensuite essayé de pousser, mais avec moins de vitesse et moins de précision. Les occasions n'ont pas été nombreuses mais Osimhen, comme souvent, n'a pas eu besoin d'en avoir beaucoup pour égaliser et libérer son équipe, à point nommé pour reprendre un ballon renvoyé par la défense adverse sur un corner (52e). Le Nigérian, meilleur buteur de Serie A, n'oubliera pas le 22e but de sa saison immense, fêté comme d'habitude en retirant son masque de protection pour aller cueillir l'ovation des supporters napolitains en délire. "Personne ne méritait plus le scudetto que nous", a assuré le Nigérian sur DAZN. "Pouvoir offrir ce titre aux Napolitains est quelque chose qu'on n'oubliera pas, c'est incroyable", a-t-il ajouté. Naples, qui aurait même pu l'emporter sans un grand arrêt de Marco Silvestri devant Piotr Zielinski (70e), ne peut plus être repris par la Lazio, deuxième à seize points. Luciano Spalletti devient, à 64 ans, l'entraîneur le plus âgé à être sacré champion d'Italie, au-delà des 61 ans qu'affichait Maurizio Sarri quand il avait décroché le scudetto avec la Juventus Turin en 2020. La force de Spalletti est d'avoir su créer une équipe

enthousiaste, encensée pour son jeu offensif, où tout le monde a trouvé sa place, y compris les remplaçants auteurs de buts décisifs pour le titre comme Giovanni Simeone ou Giacomo Raspadori, au-delà des stars incontestables de la saison, Osimhen et Kvaratskhelia.

"UN COURONNEMENT"

Cette saison quasi-parfaite, qui a aussi vu Naples atteindre les quarts de finale de Ligue des champions pour la première fois, n'était pas forcément attendue après les nombreux départs de l'été dernier, principalement pour rééquilibrer les comptes: Lorenzo Insigne, Kalidou Koulibaly, Dries Mertens ou Fabian Ruiz. Ce succès est aussi celui du propriétaire Aurelio De Laurentiis, 73 ans, producteur de cinéma romain qui avait repris en 2004 un club en faillite et relégué en troisième division. Il l'a ramené d'abord en Serie A puis durablement au sommet du calcio grâce à une gestion financière rigoureuse, même si cela lui vaut aussi toujours la défiance d'une partie des ultras opposés à une politique jugée trop mercantile. "C'est le couronnement d'une attente de 33 ans", s'est-il félicité après le match, qu'il a suivi au stade Maradona.

Naples lui doit une joie comme elle n'en a plus eue depuis les années 90 et qui sera évidemment encore énorme dimanche à Naples pour la réception de la Fiorentina.

ESPAGNE

La Liga a pratiquement renoué avec ses recettes d'avant-Covid-19

Le football professionnel espagnol a pratiquement renoué sur la saison 2021/22 avec ses revenus antérieurs à la pandémie de Covid-19, selon le rapport annuel présenté jeudi par LaLiga. Avec 4,838 milliards d'euros de recettes perçues la saison dernière, les 42 clubs de première et deuxième divisions espagnoles "ont pratiquement retrouvé les chiffres d'avant la pandémie en termes de revenus", écrit LaLiga. Ce produit d'exploitation ne couvre pas la totalité des dépenses, mais avec 140,1 millions d'euros de pertes, "les clubs espagnols ont enregistré les pertes cumulées les plus basses parmi les cinq ligues majeures (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie, NDLR) démontrant le

succès et la robustesse d'un modèle qui se fonde sur la pérennité financière", se félicite la ligue professionnelle espagnole dans un communiqué. Au chapitre des recettes, le montant dégagé en 2021/22 est en nette augmentation de 22,6% par rapport à celui de la saison précédente, qui avait fortement souffert des répercussions du Covid-19. Sous le coup de confinements, les recettes avaient alors plongé sous les 4 milliards d'euros.

Les principaux revenus proviennent des droits de retransmission télévisées (environ 1,7 milliard d'euros). Mais la différence avec la saison précédente s'est faite essentiellement avec le retour du public dans les stades (les recettes dites 'jour de match'

ont bondi d'une saison à l'autre de 123% pour s'établir à 884 millions d'euros). En revanche, les revenus liés aux transferts de joueurs ont baissé de 25,8%, à 402 millions d'euros. Avec ces recettes, LaLiga se classe à la deuxième place des grands championnats européens derrière la Premier League. Quant aux dépenses des clubs espagnols, elles se sont élevées à 4,978 milliards d'euros, dont 2,3 milliards consacrés aux salaires des joueurs et des personnels des clubs. A titre de comparaison, la Ligue espagnole rappelle que ses pertes sont inférieures à celles enregistrées sur la même période en Allemagne (205 millions d'euros), en France (601 millions d'euros) ou en Angleterre (1 milliard d'euros).

PREMIER LEAGUE (35^e JOURNÉE)

Arsenal ne veut pas abdiquer pour le titre

Avec un point de retard et un match en plus que Manchester City, Arsenal visera l'exploit à Newcastle (3e), dimanche, pour la 35^e journée de Premier League, pour ne pas décrocher dans la course au titre. Les Magpies n'ont perdu qu'une fois, cette saison, à Saint James Park mais tout autre résultat qu'une victoire serait dommageable pour les Gunners qui ont le meilleur bilan en déplacement du championnat. C'est d'autant plus vrai que City pourrait prendre le large dès samedi en recevant Leeds aux portes de la zone rouge (17e), avec le retour sur le banc du vétéran Sam Allardyce pour une difficile mission maintien. Si Arsenal parvient à ses fins, Manchester United, qui se déplace à West Ham, dimanche soir, pourrait reprendre place sur le podium en cas de victoire. Derrière, Liverpool (5e), revenu contre toute attente à quatre longueurs seulement des Red Devils, mais avec deux matches de plus, reçoit Brentford pour enchaîner une sixième victoire. Tottenham, qui reçoit Crystal Palace, samedi, pendant qu'Aston Villa ira à Wolverhampton, ainsi que Brighton qui accueille Everton lundi et compte trois matches en retard, peuvent encore rêver du top 5.

Le programme de la 35^e journée:

Samedi 6 mai
Bournemouth - Chelsea
Manchester City - Leeds United
Wolverhampton - Aston Villa
Tottenham - Crystal Palace
Liverpool - Brentford

Dimanche 7 mai

Newcastle - Arsenal
West Ham - Manchester United

Lundi 8 mai

Fulham - Leicester
Brighton - Everton
Nottingham Forest - Southampton.

PORTUGAL

Cristiano Ronaldo sera décoré par la mairie lisboète

La star du football portugais Cristiano Ronaldo, dont le parcours est "intimement lié à l'histoire" de Lisbonne, va prochainement être décoré de la médaille d'honneur de la ville, a annoncé jeudi la mairie de la capitale portugaise dans un communiqué. Ronaldo "a toujours défendu, promu et projeté le nom de Lisbonne dans le monde entier", a estimé le maire de la ville, Carlos Moedas, dans un communiqué. "L'histoire de Cristiano Ronaldo, plusieurs fois considéré comme le meilleur joueur du monde, est intimement liée à l'histoire de Lisbonne", a-t-il ajouté.

Le quintuple Ballon d'or, né sur l'île portugaise de Madère, avait débarqué seul à Lisbonne à l'âge de 12 ans où il a été formé dans le club lisboète du Sporting Portugal, équipe qui a également accueilli Luís Figo dans son académie. L'attaquant de 38 ans, évoluant aujourd'hui dans le club saoudien d'Al-Nassr, a entamé sa carrière professionnelle avec les Lions lors d'un match face à l'Inter Milan, le 14 août 2002.

ORAN. AGRICULTURE**Coup d'envoi de la campagne nationale de plantation du tournesol**

La campagne nationale de plantation du tournesol a été lancée mercredi à la ferme pilote Si Miloud de Oued Tlélat (Oran), en concrétisation du programme national de développement de cette culture.

Le programme de culture du tournesol, initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, cible une superficie de 45 000 hectares au niveau du pays cette saison, a souligné le directeur central chargé de la production et de la régulation des filières végétales au ministère de tutelle, Mohamed El-Hadi Sakhri, dans une déclaration à l'APS en marge de cette campagne. L'opération de plantation de cette plante oléagineuse a été lancée au Nord du pays, a indiqué M. Sakhri qui a fait savoir que ce programme vise à réduire la facture d'importation des huiles de table à au moins 30 à 40% et celle destinée à l'aliment de bétail (fourrage). Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le ministère de l'Agriculture a mis en place un dispositif de soutien aux agriculteurs. Ainsi, est accordé un soutien de 3 000 DA au quintal productif, de 3 500 DA à l'agriculteur activant au titre de la coopérative et un autre au producteur qui prend en charge la maintenance et le stockage, a-t-on indiqué. En plus de ce système incitatif qui concerne toutes les plantes oléagineuses dont le tournesol, le ministère a aussi mis en place un système contractuel reliant les agriculteurs aux producteurs pour assurer la commercialisation des produits, a souligné le chargé



d'études auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Terba Miloud. L'agriculteur, impliqué dans ce programme, bénéficie également d'un accompagnement technique par divers instituts agricoles nationaux et de crédit saisonnier, selon le même responsable, qui a indiqué que le secteur agricole en Algérie mise sur cette culture, considérée aisée par rapport à d'autres oléagineuses, surtout que les agriculteurs ont aujourd'hui connaissance de la plante de tournesol. Dans le cadre du renforcement du programme national de culture du tournesol, plus de 120 ha ont été attribués dans la wilaya d'Oran dont 110 ha au niveau de la ferme pilote "Si Miloud", a fait savoir la directrice locale des services agricoles, Amrani Karima, qui a mis l'accent sur l'adoption de l'irrigation

d'appoint dans cette culture. Pour sa part, le secrétaire général de la chambre d'agriculture d'Oran, Zeddoum Lahouari a appelé les agriculteurs à adhérer dans le programme de développement de cette culture afin de contribuer à la sécurité alimentaire. À l'occasion du lancement de la campagne de culture du tournesol, une rencontre a été organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), à laquelle ont assisté des agriculteurs de différentes wilayas du pays et des représentants d'instances agricoles et autres acteurs du secteur. D'amples informations y ont été fournies sur le mode de plantation du tournesol et les moyens d'irrigation, d'engraisement et du machinisme, ainsi que sur le processus technique de la culture de cette plante.

BÉCHAR. COMMERCE**Les chambres froides désormais contrôlées par GPS**

Une opération de contrôle et de suivi à distance des chambres froides par le biais du Système de positionnement mondial (GPS) "Global Positioning System", vient d'être lancée par la direction locale du secteur du commerce et de la promotion des exportations (DCPE), a-t-on appris mercredi auprès de cette instance. "Cette opération vise, en plus du recensement du nombre global des chambres froides existantes à travers la wilaya de Béchar, à assurer le suivi et le contrôle des flux d'entrée et sortie des marchandises dans ces espaces de la chaîne de froid, qui font partie intégrante du réseau commercial local",

a précisé à l'APS le directeur du secteur, Kamel Mansouri. La mise en place d'un système de suivi et de contrôle des chambres froides à l'aide de la technologie GPS, s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite dans les différents produits alimentaires de large consommation, a expliqué pour sa part, la responsable du service de la qualité et de la répression de la fraude à la DCPE, Fatima Bediar. Aussi, la mise en place de ce système de GPS, entamée par une équipe de spécialistes relevant du secteur, permet désormais à l'avenir le contrôle et le suivi quotidien et en temps réel de la température des

chambres froides, dans le but de réduire le risque de détérioration coûteuse des mêmes produits et surtout la protection des consommateurs, a-t-elle expliqué.

L'opération, une fois opérationnelle, permettra d'approfondir la connaissance sur la traçabilité des produits et autres denrées alimentaires nécessitant le stockage dans des chambres froides, de même que le contrôle permanent d'entrée et de sortie de ces structures, et surtout contribuer à la lutte contre la spéculation illicite dans des produits de large consommation (viandes rouges, blanches, fruits, légumes et produits laitiers et dérivés), a indiqué la même source.

TIARET. MÉDIAS**Réouverture de la maison de la presse après des travaux de réhabilitation**

La maison de la presse de Tiaret a été rouverte, mercredi, après des travaux de réhabilitation, et ce à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année. Le wali de Tiaret, Ali Bouguerra, a présidé, en compagnie des autorités locales, la cérémonie de réouverture de cette structure, qui dispose désormais de toutes les commodités, avec la rénovation des différents bureaux, et ce après la première opération de restauration survenue depuis son ouverture, dans les années 90. Les journalistes ont salué cette initiative, confirmant l'intérêt accordé par les autorités locales à l'amélioration des conditions professionnelles des journalistes. Le wali a également tenu une cérémonie en l'honneur des journalistes exerçant dans la wilaya, saluant les efforts du corps médiatique dans l'accompagnement des démarches des autorités locales à soutenir et à accompagner les efforts de développement dans la région. Le même responsable a réitéré son intérêt à renforcer la communication avec les instances publiques, la presse étant une vitrine qui permet au citoyen de s'enquérir des efforts de l'État et de relever ses préoccupations, qui trouvent des solutions selon les possibilités disponibles.

PROTECTION CIVILE**Deux morts et six blessés dans deux accidents de la route**

Deux personnes sont mortes et six autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus dans la nuit de mercredi à jeudi dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Le premier accident a causé la mort de deux personnes, suite au dérapage et le renversement d'un véhicule au niveau de la route nationale RN 14, au carrefour reliant la commune de Sidi Hasni et le douar Nouaoura à Sebaine. Le deuxième accident a fait six blessés, suite à une collision entre deux véhicules au niveau des virages de la commune de Guertoufa sur la RN 23.

BATNA. LUTTE CONTRE**LE TRAFIC DE DROGUE****Saisie de près de 3 kg de kif traité**

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Barika, wilaya de Batna, ont saisi 2,846 kg de kif traité, a indiqué mercredi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. L'opération a été réalisée suite à l'arrestation de 3 individus, dont 2 repris de justice à la ville de Barika à bord d'un véhicule touristique et qui tentaient de conclure une transaction de vente de drogue, a ajouté le communiqué. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des suspects âgés entre 25 et 30 ans qui ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon le communiqué.

HABITAT**Relogement de 20 familles dans la commune de Oued Tlélat**

Les autorités de la wilaya d'Oran ont procédé mercredi au relogement de 20 familles dans la commune de Oued Tlélat, a-t-on appris auprès de la wilaya. Les autorités locales ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires à cette opération qui a touché des familles recasées provisoirement dans la maison de jeunes de Belgaid (commune de Bir El-Djir) suite à la démolition de leurs habitations construites illicitement au niveau de cette collectivité locale. Sitôt évacuée, la maison des jeunes de Belgaid a été remise à la Direction de la jeunesse et des sports en vue de son aménagement et de sa réfection pour la mettre à la disposition des jeunes de la région.

MASCARA. DÉVELOPPEMENT**Plus de 5 milliards DA pour la réalisation de plus de 400 opérations**

Une enveloppe de plus de 5 milliards DA a été dégagée, récemment, pour la réalisation de plus de 400 opérations de développement dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris, mercredi, du wali, Amar Rouabhi.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a indiqué, dans une

allocution lors de la cérémonie organisée à l'honneur de la famille des médias, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, qu'une enveloppe financière a été allouée, dans le cadre du programme sectoriel du développement économique et social des communes, du

budget communal et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales de l'année en cours, pour la réalisation de 408 opérations de développement.

Le même responsable a ajouté que ces opérations de développement, qui seront lancées "très prochainement",

ont fait l'objet de rencontres avec les représentants de la société civile, après une série de visites de terrain à travers les 47 communes de la wilaya, faisant observer que "ces projets ont été inscrits selon les priorités et les attentes des citoyens".

TIZI OUZOU. CONCOURS DU VILLAGE LE PLUS PROPRE

Ouverture des inscriptions pour la 10^e édition

Les inscriptions pour la 10^e édition du concours Rabah Aissat du village le plus propre, organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, sont ouvertes à compter de mercredi, ont annoncé les organisateurs.

Les comités de villages désirant s'inscrire à cette compétition écologique récompensant les 10 villages les plus propres de la wilaya, ont jusqu'au 4 juin prochain pour déposer leurs demandes de participation au niveau de la Commission santé, hygiène et protection de l'environnement (CSHPE) de l'APW, a annoncé cette institution dans un communiqué. Le dossier de participation est composé d'une simple demande manuscrite des comités de villages, associations ou des citoyens souhaitant inscrire leurs villages à cette compétition qui a été créée pour répondre à la préoccupation de préservation de l'environnement et afin de garantir un environnement sain pour la population, a-t-on noté de même source.

Pour rappel, les villages participants



sont notés, notamment, sur la gestion des déchets (collecte, tri, compostage, recyclage), l'aménagement et la réhabilitation des places publiques et des fontaines, la création d'espaces verts, l'embellissement des rues et l'entretien des cimetières. Les lauréats gagneront des subventions en vue de les encourager à maintenir les efforts dans le domaine de la préservation de l'environnement, et depuis quelques éditions, la création artistique a pris de l'ampleur au sein des villages compéti-

teurs, insufflant à la compétition un volet touristique. D'ailleurs, les villages lauréats sont pris d'assaut par de nombreux visiteurs de la wilaya ou d'autres régions du pays qui s'y rendent pour les découvrir aussitôt les résultats annoncés, principalement entre le 12 et le 14 octobre, des dates choisies pour commémorer le décès de l'ancien président d'APW, Rabah Aissat qui avait lancé ce concours en 2006 avant d'être assassiné par des terroristes la même année.

OUARGLA. AUTO-CONSTRUCTION Travaux d'aménagement de 15 lotissements sociaux à Sidi Khouiled

Des travaux d'aménagement de 15 lotissements sociaux sont en cours d'exécution dans la daïra de Sidi Khouiled (15 km nord-Est d'Ouargla), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des programmes de l'habitat dans la wilaya, concerne cinq (5) lotissements dans la commune du chef lieu de daïra, sept (7) autres à travers la commune d'Aïn Beïda et trois (3) lotissements dans celle de Hassi Ben Abdallah, qui englobe un total de 2.132 terrains destinés à l'auto-construction, selon la même source. Il s'agit notamment des travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement, alors que les travaux d'alimentation en électricité et du gaz naturel seront lancés prochainement. Des projets d'amélioration urbaine, y compris les voiries et le réseau d'éclairage public, sont également prévus dans ces nouveaux lotissements, a indiqué le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, lors d'une visite d'inspection des lotissements sociaux répartis à travers les trois communes relevant de cette collectivité locale. Au cours de cette visite de terrain, le chef de l'exécutif de la wilaya a suivi des exposés sur la situation des lotissements sociaux dans cette daïra, présentés par les directeurs de l'administration locale et de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

MOSTAGANEM. DAÏRA D'AÏN NOUISSY

1,4 milliard DA pour le développement des communes

Les communes de la daïra d'Aïn Nouissy (Mostaganem) ont bénéficié d'affectations budgétaires pour la concrétisation de programmes de déve-

loppement d'une valeur globale de 1,4 milliard DA, a-t-on appris mercredi des services, de la wilaya. Un communiqué de ces services dont une copie a été remise à l'APS, indique que le wali Aïssa Boulahia a présidé mercredi un conseil de l'exécutif de wilaya consacré au suivi de l'achèvement des projets de développement dont ont bénéficié les communes d'Aïn Nouissy, Fornaka et Hassiane dotés d'une enveloppe de 1,4 milliard DA répartie sur 2022 (1,2 milliard DA) et 2023 (215 millions DA). Cette réunion a abordé la situation des projets inscrits l'an dernier et n'ont pas démarré, à l'instar de l'aménagement urbain de la commune d'Aïn Nouissy doté de 12 millions DA pour 33 projets de développement. S'agissant des programmes d'habitat, les trois communes ont bénéficié de 64 habitations rurales dont les travaux, pour certains, sont à l'arrêt à cause de contraintes soulevées lors de cette réunion. M. Boulahia a instruit la réguli-

sation de la situation du groupement d'habitat dans la commune de Hassiane et l'attribution d'une subvention financière pour achever les travaux d'aménagement extérieur. Au cours de la réunion, le dossier de l'éducation a été également abordé, notamment pour ce qui est des cantines, du transport, du chauffage, des équipements pédagogiques et numériques, dans le but de cerner les besoins et bien préparer la prochaine rentrée scolaire. Par ailleurs, le wali a insisté sur la valorisation des biens des collectivités locales et la gestion économique des communes à travers l'exploitation des locaux commerciaux, des marchés et espaces publics et des plages pour améliorer les recettes communales. Des projets supplémentaires pour les collectivités locales sont inscrits et des orientations ont été données pour améliorer la gestion de l'équipement public et l'adoption d'un registre des doléances et leur traitement.

MÉDÉA. ÉNERGIE

Raccordement en électricité de la zone industrielle de Bougezoul

Un poste de transformation électrique de haute et moyenne tension a été mis en service récemment dans la commune de Bougezoul (sud de Médéa), pour alimenter la future zone industrielle, située dans le périmètre de la ville-nouvelle, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. L'opération de raccordement en électricité de la future zone industrielle de la ville-nouvelle de Bougezoul s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement pour la promotion de l'investissement productif, a-t-on indiqué. Cette installation électrique vient renforcer le réseau qui alimente la localité de Bougezoul en fournissant l'énergie électrique nécessaire à la réalisation et au fonctionnement des projets d'investissement qui seront implantés au niveau de cette future zone industrielle qui s'étale sur des dizaines d'hectares, a-t-on expliqué. La prise en charge de ce volet énergétique va encourager les investisseurs à s'installer sur place et créer, ainsi, une dynamique économique qui sera bénéfique pour toute la région, a-t-on souligné. D'une capacité de 80 mégawatts, ce poste électrique permettra de couvrir les besoins de la zone industrielle, mais également les projets immobiliers et d'équipement projetés au niveau de la ville-nouvelle de Bougezoul, a-t-on conclu.

TIMIMOUN. DTA

Plus de 3 000 touristes ont visité l'Oasis rouge en 2023

Pas moins de 3 121 touristes nationaux et étrangers ont visité la wilaya de Timimoun depuis le début de l'année en cours dans le cadre du tourisme saharien, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA). Il s'agit de 2 423 touristes nationaux et 698 autres étrangers de différentes nationalités qui ont bénéficié d'un séjour à Timimoun qui leur a permis de découvrir les potentialités touristiques, culturelles et archéologiques de cette

wilaya, a précisé à l'APS la directrice du secteur, Yamina Temmam.

Les vieux ksour, les palmeraies et les dunes de sable figurent parmi les endroits les plus visités par les hôtes de l'Oasis rouge qui possède également un patrimoine culturel riche et diversifié, a-t-elle souligné.

Le festival culturel national de l'Ahellil qu'abrite chaque année la wilaya de Timimoun, les spectacles folkloriques, les moussem, l'artisanat traditionnel et le tourisme cul-

tuel qui occupe lui aussi une place particulière dans la région, sont d'autres leviers de l'attractivité touristique et, par ricochet, économique.

La DTA a enregistré cette année une nouvelle dynamique grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics inhérentes aux facilités d'octroi de visas aux touristes étrangers à leur arrivée, ainsi que la programmation de vols supplémentaires vers les régions du Grand Sud algérien, selon la même responsable.

TLEMCCEN. SALON

DE L'ÉTUDIANT ET DES NOUVELLES PERSPECTIVES "KHOTWA 2023"

Ouverture de la 12^e édition

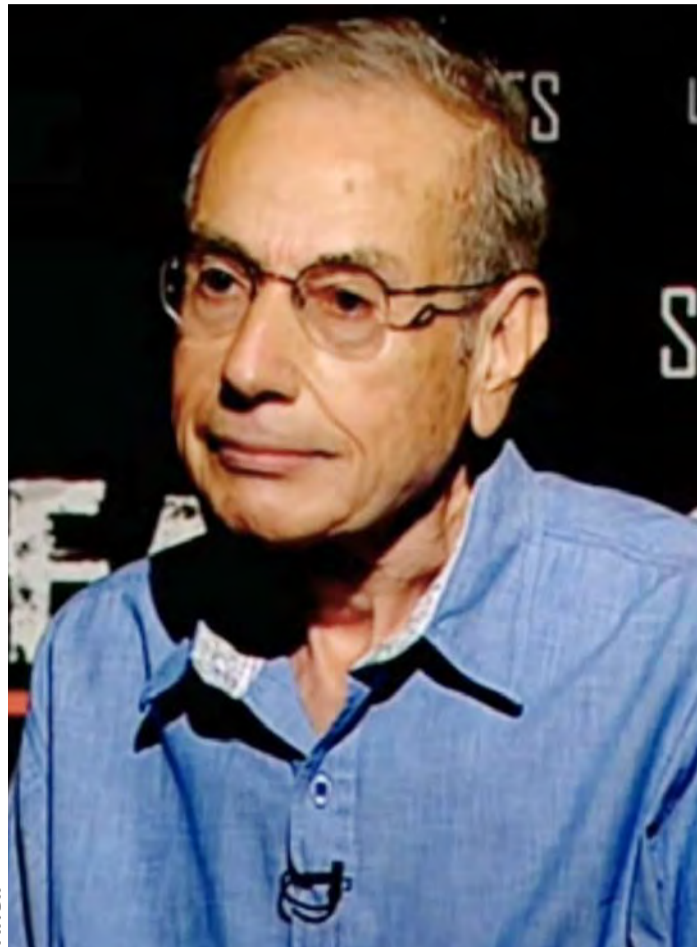
Le Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives "Khotwa 2023" a été ouvert, jeudi au Palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen. Plus de 30 établissements issus des universités algériennes et étrangères, Écoles nationales, Instituts privés et dispositifs d'emplois, prennent part à la 12^e édition de ce salon, a indiqué à l'APS Celia Benabdeslam, membre du comité d'organisation. Elle a ajouté que cette manifestation est une occasion de plus pour les étudiants et les lycéens en particulier de s'informer sur les différentes filières et spécialités qui leurs permettent de suivre leurs parcours universitaire et la manière de choisir la filière appropriée, en fonction de leurs résultats scolaires. Parmi les participants à ce salon figurent des spécialistes relevant des secteurs de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et des représentants de certains dispositifs d'emploi qui peuvent prodiguer aux visiteurs les conseils nécessaires leur permettant de choisir les spécialités appropriées, leur inculquer une culture de l'entrepreneuriat et les aider à innover et concrétiser leurs projets. Cette édition a drainé un flux important d'étudiants et de lycéens venus s'enquérir des offres que présentent les établissements participants et connaître les démarches à suivre pour choisir la filière universitaire et poursuivre leurs études. Pour rappel, le Salon, organisé par l'agence de communication "Win Adverts", a vu la tenue d'espaces similaires à Alger et Oran.

SID ALI MAZIF

Plus de 50 ans d'engagement au service du 7^e Art

Le cinéaste Sid Ali Mazif, décédé à l'âge de 80 ans, avait réussi par son talent et sa créativité, à transposer la réalité à l'écran et à la télévision, grâce à un capital cumulé sur plus de 50 ans de carrière, son immense culture et sa grande capacité à comprendre la société et à tâter son pouls.

Engagé tôt en faveur des questions et causes de la société et du pays, le réalisateur a veillé, dès le début de l'aventure, à raconter, en images, l'histoire de l'Algérie, ce jeune pays qui venait juste de s'affranchir du joug du colonialisme français. Le défunt s'est lancé dans le domaine cinématographique en tant qu'assistant réalisateur au début des années 1960, aux côtés du réalisateur Marc Sator pour son film "Vingt ans à Alger". Il décide ensuite de poursuivre ses études et de se spécialiser dans la réalisation à l'Institut national du cinéma (1964-1967), à l'issue desquelles il rejoint l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique (ONCIC). Les premières années de l'Indépendance étaient prolifiques en court métrages et films documentaires pour ce réalisateur et ses confrères, traitant des différents aspects de la vie et laissant en héritage une matière d'archives importante, à l'instar de "La Cueillette des orangers" et "Le Paludisme en Algérie" (1967), avant



PH: DR

de s'ouvrir sur de nouveaux horizons, à travers sa participation à la réalisation de projets cinématographiques collectifs, dont "Enfer à dix ans" (1968) qui braque la lumière sur les conséquences de la guerre sur les enfants, outre sa contribution remarquable dans le film "Histoire de la révolution" (1970). Lors de cette étape, le jeune réalisateur aux grandes idées et amoureux du 7^e art a su s'affirmer et démontrer son talent, en dépit des difficultés et des embûches qu'il a dû surmonter et qu'il avait

qualifié de "premier catalyseur pour la créativité, car nous sommes une génération animée par une forte volonté et férue du 7^e art". Le défunt qui s'est intéressé à la condition de la classe ouvrière, avait choisi pour son film un titre accrocheur et poignant "Sueur noire", en vue de mettre en relief l'effort consenti par les travailleurs des mines et les risques qu'ils encouraient, afin de réaliser les objectifs économiques du pays et subvenir aux besoins de leurs familles. Plusieurs grandes figures du

cinéma algérien avaient participé à ce chef d'œuvre à l'image de Hassen Ben Zirari, Abdelhamid Habati et Dalila Moufok et bien d'autres. Dans sa riche filmographie, Sid Ali Mazif avait traité les différentes facettes de l'Homme et sa condition socio-économique, à travers la Guerre de Libération nationale, les mouvements ouvriers et la place de la femme dans la société, faisant montre d'une grande capacité à saisir la dynamique sociale, culturelle et économique de son environnement. En 1978, le défunt réalise "Leïla et ses soeurs", film référence pour les cinéastes et critiques, qui a connu un franc succès à l'échelle arabe et internationale, traitant avec une touche comique, la condition sociale de la femme. D'une durée de 1h46m, son dernier film "Le Patio", sorti en 2015 à l'occasion de la manifestation "Constantine: capitale de la culture arabe", dépeint avec réalisme le quotidien d'un groupe de femmes qui vivaient ensemble et faisaient face à de nombreux problèmes. Le défunt a eu l'une des plus riches et longues carrières avec à son actif plus de 200 émissions télévisées pour enfants "Sahla Mahla" et 25 long-métrages. Après avoir été secrétaire général de l'Union générale des arts audiovisuels pendant deux ans, Sid Ali Mazif a grandement contribué à l'enrichissement du paysage culturel à travers l'organisation de spectacles de proximité et de caravanes de cinéma, outre la réactivation des ciné-clubs à Constantine, Sidi Bel-Abbès, Laghouat, Sétif et d'autres villes.

Des cinéastes rendent hommage au défunt réalisateur

Des réalisateurs, critiques, acteurs et cinéastes ont exprimé leur grande tristesse suite à la disparition du réalisateur Sid Ali Mazif, louant son talent inégalé et ses grandes qualités professionnelles et humanitaires. L'actrice Aida Kechoud, qui interprétait l'un des rôles

principaux du film "Leïla et ses sœurs", un des classiques du cinéma algérien, a exprimé son affliction suite au décès de ce cinéaste "talentueux et modeste", estimant qu'il était "un grand réalisateur, auteur d'importants films". De son côté, le critique de cinéma et chercheur en histoire du 7^e

art algérien, Ahmed Béjaoui, a affirmé que le défunt était "un pionnier du cinéma algérien engagé et un militant pour la promotion des droits des femmes, des enfants, des travailleurs et de la société en général". Il a, en outre, souligné que feu Mazif "a tant donné pour le cinéma algérien en termes de qualité" le qualifiant de "gentleman du 7^e art algérien". Pour sa part, le président de l'association cinématographique "Lumières", Amar Rabia, a rappelé que le défunt, qu'il connaissait depuis plus de 40 ans, était "un grand réalisateur". Le réalisateur et acteur Belkacem Hadjadj a, quant à lui, indiqué "avoir travaillé, plusieurs fois, avec le défunt Mazif, personne sérieuse et disciplinée ayant fait montre de professionnalisme et d'amour pour le cinéma algérien". De son côté, le Directeur général du Centre national de cinématographie et d'audiovisuel (CNCA), Mourad Chouih, a présenté ses condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à toute la famille artistique en Algérie, précisant que feu Mazif "était un cinéaste respectable qui s'intéressait à la condition de la femme dans ses œuvres, à l'instar de "Leïla et ses sœurs", "Wast Eddar", "El-Ark El-Aswad" et bien d'autres. De nombreux cinéastes connus, à l'instar d'Amar Tribèche, Saïd Ould Khalifa et Fatima Zahra Zamoum, ont exprimé leur profonde tristesse suite à la disparition de Sid Ali Mazif, qualifiant son décès de "grande perte".

LITTÉRATURE

Saïd Khatibi lauréat du Prix du Livre Sheïkh Zayed

Le romancier algérien, Saïd Khatibi, a décroché le Prix du Livre Sheïkh Zayed (Émirats arabes unis) dans la catégorie "Jeune auteur" pour son roman "Nihayet Essahra" paru en 2022, a annoncé la presse émiratite. Le Prix du Livre Sheïkh Zayed a été décerné à Saïd Khatibi pour "son style authentique et sa technique narrative basée sur le suspense", a indiqué le jury, précisant que "son œuvre appartient au roman policier historique, un genre rare dans la littérature arabe contemporaine". Ce prix, organisé par le Centre de langue arabe d'Abou Dhabi, relevant du Département de la culture et du tourisme d'Abou Dhabi, a également été décerné, dans les autres catégories, à des écrivains et traducteurs de Tunisie, d'Égypte, d'Irak et de France, sachant que cette 17^e session du Prix a reçu 3 151 candidatures. Les lauréats seront distingués lors d'une cérémonie qui se tiendra dans la capitale émiratite, le 23 mai prochain, à l'occasion de la 32^e Foire internationale du livre d'Abou Dhabi. Né en 1984 à M'sila, Saïd Khatibi a écrit plusieurs romans, dont certains ont été récompensés par des prix arabes et traduits dans plusieurs langues. Dans un communiqué publié sur la page officielle du ministère, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a félicité le romancier algérien Saïd Khatibi, souhaitant davantage de distinctions aux écrivains et auteurs algériens.

SKIKDA

Le patrimoine algérien, thème d'un concours des arts plastiques

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya de Skikda a lancé dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), un concours des arts plastiques sur le thème, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Dans ce cadre, le directeur de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés de Skikda a précisé à l'APS que le concours placé sous le slogan "notre patrimoine, notre identité" est initié par l'office en collaboration avec l'association "art et innovation de jeunes" et se poursuivra jusqu'au 13 mai courant. Le concours vise en premier lieu la découverte des talents en herbe et faire répandre également la conscience et l'intérêt au sujet de l'importance du patrimoine en milieu des jeunes, a souligné, M. Khatim Benbouzid, ajoutant que le concours vise ainsi la préservation du patrimoine et la confirmation de ses prolongements africains. Selon le même responsable, le concours est ouvert aux jeunes âgés entre 16 et 35ans, qui devront présenter des oeuvres relatives au patrimoine algérien avec l'obligation de respecter les normes des toiles et les techniques propres aux arts plastiques. Toutes les oeuvres réalisées dans ce cadre seront présentées et évaluées pour sélectionner les 3 lauréats le 13 mai courant à la bibliothèque principale de lecture publique du centre-ville de Skikda, a-t-on fait savoir.

TÉBESSA

Bientôt un parc archéologique à Bir El-Ater

Un parc archéologique en plein air sera prochainement créé dans la commune Bir El Ater (120km au sud de Tébéssa), a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Selon le chef de l'exécutif local, Saïd Khalil, il sera procédé au choix de l'assiette devant abriter ce parc devant être créé pour exposer les objets archéologiques trouvées dans la localité de Bled El-Hadba relevant de la commune de Bir El-Ater. Le même responsable a donné des instructions aux responsables du secteur de la culture en collaboration avec les différents secteurs concernés et l'APC de Bir El-Ater à l'effet de programmer des sorties de terrain pour le choix de l'assiette répondant aux conditions de réalisation de ce projet contenant les monuments archéologiques découverts au site Bled El-Hadba. Les services du ministère de la Culture et des Arts et les experts du Centre national de recherche en archéologie ont recensé pas moins de 66 sites archéologiques dans cette localité et la découverte d'objets archéologiques et des mosaïques relevant des différentes civilisations, a fait savoir le même responsable. Ces objets archéologiques qui seront placés dans le parc archéologique de plein air, boosteront le dynamisme touristique et culturel dans la commune de Bir El-Ater, compte tenu de son emplacement stratégique reliant Tébéssa à la wilaya d'El-Oued et la Tunisie, a-t-il estimé. Tébéssa est considérée comme une wilaya archéologique caractérisée par l'existence de la majorité de ses monuments à l'intérieur du tissu urbain et compte plus de 2 000 sites archéologiques retraçant la succession de plusieurs civilisations dans la région dont 27 monuments classés. La wilaya de Tébéssa est riche également par des objets de valeur (trésors) de la civilisation atérienne et les époques de la pré-histoire.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 6 MAI 2023 - PRIX : CHOUMAYSA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Un quinté époustouflant

Quand on veut on peut, l'hippodrome du Caroubier restera toujours debout comme il vient de le prouver en faisant le plein avec ce prix Choumaysa réservé pour chevaux arabe pur n'ayant pas totalisé la somme de 110 000 dinars en gains et places depuis octobre passé. Le quinté est tellement difficile à déchiffrer qu'on ne peut trouver mieux que de vous conseiller de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. NAGOR.** Il court dans un lot largement à sa portée, quoiqu'il préfère plus long. Il peut remporter la victoire. À suivre sans voir.
- 2. FAWZANE.** Il ne peut pas trouver meilleur engagement comme celui du jour pour arrondir ses gains. À reprendre.
- 3. FEL EL NASR.** Cette nouvelle acquisition de la maison Oukrimi est capable de frapper d'emblée. Méfiance.
- 4. AFEFE.** Rien à voir.
- 5. GHANEMOIR.** Ce cheval n'arrive pas à retrouver ses marques. Méfiance au réveil quand même.
- 6. KAFOR EL MESK.** Il n'a que l'avantage de la monte de Saïd Benyettou. Outsider moyen.
- 7. MOLAGHEM EL MESK.** Il possède les moyens pour décrocher même une place de choix. À suivre.
- 8. MADJID MEHARECHE.** Il a été fort bien chuchoté lors de sa course d'entrée. À suivre. Méfiance.
- 9. QUIFER DU CROATE.** Il n'a que la monte de Ch. Attallah à son avantage. Ses dernières courses sont nulles.
- 10. MORDJANA.** Cette pouliche va être notre outsider préféré. Méfiance.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
IL. AISSANI	1	NAGOR	AB. ATTALLAH	57	1	PROPRIÉTAIRE
H. RAHOUANI	2	FAWZANE	K. BOUBEKEUR	57	16	A. BOUSSAA
B. OUKRIMI	3	FEL EL NASR	AZ. ATHMANA	55	9	A. CHELLAL
A. TOUIDJINE	4	AFEFE	A. BELGHERBI	55	14	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	5	GHANEMOIR	AB. BOULESBAA	55	5	AB. BOULESBAA
B. FEGHOULI	6	KAFOR EL MESK	S. BENYETTOU	55	18	YS. BADAOUI
HARAS EL MESK	7	MOLAGHEM EL MESK	K. HAOUA	55	2	YS. BADAOUI
LE PETIT HARAS	8	MADJID MEHARECHE	AL. TIAR	54	12	H. AGUENOU
Z. AIT YOUCEF	9	QUIFER DU CROATE	CH. ATTALLAH	54	15	F. SOUILMI
O. MEZIANI	10	MORDJANA	W. BENDJEKIDEL	54	4	S. MEZIANI
Z. AIT YOUCEF	11	ISMATALI	O. CHEBBAH	54	8	F. SOUILMI
S. AOUIA	12	GAMIR	W. HAMOUL	53	10	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	13	AQSA FALASTINI	A. YAHIAOUI	53	3	A. DEHIBA
Y. DELALDJA	14	MYLAN	AN. CHAABI	53	6	W. CHAABI
HARAS NATIONAL	15	GHARB EL BILAD (0)	EH. CHAABI	52	11	AL. FEGHOULI
MZ. METIDJI	16	FAIZA D'HEM	JJ : MD. ASLI	52	7	K. ASLI
R. BOUSSAA	17	AMEL EL HABIL (0)	A. BOUSSAA	51	17	A. BOUSSAA
K. BENHAMOUDA	18	ZHRAT EL DJANOUB (0)	Y. BENDJEKIDEL	50	13	S. FILIRI

11. ISMATALI. Tâche assez délicate. Outsider moyen.

12. GAMIR. Rien à voir.

13. AQSA FALASTINI. Rien de probant. À revoir.

14. MYLAN. Toujours au stade débutant. À revoir.

15. GHARB EL BILAD. Peu probable.

16. FAIZA D'HEM. Elle peut faire partie des meilleurs prétendants à la victoire. À suivre.

17. AMEL EL HABIL. Tâche assez délicate. outsider lointain.

18. ZHRAT EL DJANOUB. Cette pouliche est bien embusquée au bas du tableau avec

50 kg et une belle monte. Méfiance elle peut surprendre.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

16. FAIZA D'HEM - 2. FAWZANE - 3. FEL EL NASR -
7. MOLAGHEM EL MESK - 1. NAGOR

LES CHANCES

18. ZHRAT EL DJANOUB - 10. MORDJANA - 8. MADJID MEHARECHE

Mise en échec d'une tentative de contrebande d'une quantité considérable de produits alimentaires à Tamanrasset

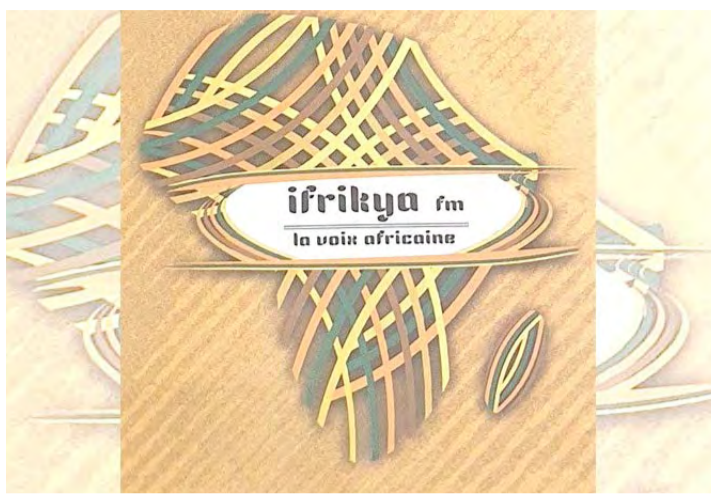
Les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à mettre en échec une tentative de contrebande vers le Mali d'une quantité considérable de produits alimentaires subventionnés et à arrêter 9 individus impliqués, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps constitué dans un communiqué. Dans le cadre des opérations engagées visant à lutter contre toute forme de contrebande et de crime organisé, les éléments de l'unité territoriale de sécurité routière à Tamanrasset ont réussi, suite à une information selon laquelle un groupe d'individus tentait de faire passer illicitement une quantité considérable de produits alimentaires subventionnés vers le Mali, à saisir 134 tonnes de farine et 40 tonnes de semoule", précise la même source. Dans la même opération, "un camion et 6 tracteurs ont été saisis et neuf (9) personnes arrêtées et traduites devant le procureur de la République et le juge d'instruction qui a ordonné le placement de 8 d'entre elles en prison à Tamanrasset". Les services de la GN rappellent le numéro vert (1055), la page d'information routière "Tariki" ainsi que le site de pré-plaies mis à la disposition des citoyens pour tout questionnement, signalement ou dépôt de plainte, conclut le communiqué.

Aéronautique : le bénéfice net d'Airbus plonge de 62 % au 1er trimestre

Le bénéfice net du constructeur aéronautique Airbus a plongé de 62% au premier trimestre, en raison des baisses de livraisons d'avions et des ajustements comptables notamment liés aux taux de change. Entre janvier et mars, l'avionneur européen a livré 127 avions, contre 142 (-11%) l'an passé. "Ces livraisons se reflètent dans les résultats du premier trimestre", a noté le président exécutif d'Airbus Guillaume Faury, cité dans le communiqué publié mercredi. "Nous continuons à évoluer dans un contexte opérationnel défavorable, marqué notamment par des tensions persistantes sur la chaîne d'approvisionnement", justifie-t-il. La chaîne de fournisseurs -Airbus en compte 18.000 - est confrontée à des tensions sur l'approvisionnement en matières premières ou composants ou encore à des problèmes de recrutement, provoquant des goulets d'étranglement et donc des retards au moment de l'assemblage final des avions. Les livraisons constituent un indicateur fiable de la rentabilité dans l'aéronautique car les clients paient la majeure partie de la facture au moment où ils prennent possession des avions.

«Ifrikya FM», un nouveau-né dans le paysage médiatique algérien

«Ifrikya FM», une nouvelle station de radio qui diffusera ses programmes en direction de tous les pays africains, a été lancée mercredi soir, renforçant ainsi davantage le paysage médiatique algérien. Cette nouvelle station de radio a été lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse lors d'une cérémonie rehaussée de la présence de membres du gouvernement et de directeurs d'établissements médiatiques. S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a mis en exergue l'importance de la diversité du paysage médiatique en Algérie, à travers "le lancement de nouvelles chaînes de télévision thématiques qui ont renforcé récemment le paysage médiatique, et



le lancement aujourd'hui d'une nouvelle station de radio dédiée aux questions africaines". Concernant "Ifrikya FM", Bouslimani a indiqué que cette station radio "partagera toutes les questions avec les

Africains, notamment dans les domaines politique, sportif et culturel". Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeheri s'est félicité du lancement de cette nouvelle station radio à

dimension africaine, affirmant que "la diplomatie religieuse algérienne est présente dans la profondeur africaine à travers les tarikas Tidjaniya et Kadirya, et les nombreux érudits algériens en Afrique". Il a évoqué, en outre, "la contribution de l'Algérie à la réalisation de mosquées et d'écoles coraniques dans de nombreux pays africains". Pour sa part, le directeur d'Ifrikya FM, Mohamed Sayem a affirmé que "ce nouveau-né sera la voix de l'Afrique par excellence". Cette nouvelle station radio comptera sur "un staff de jeunes journalistes de différentes nationalités africaines, un réseau de correspondants dans 9 pays africains, et des programmes diffusés dans 5 langues, à savoir l'arabe, le français, le targui, le haoussa et le bambara", a-t-il fait savoir.

Covid-19 : l'efficacité du vaccin contre le variant Omicron chute considérablement après six mois

L'efficacité des vaccins contre le variant Omicron du nouveau coronavirus diminue rapidement au fil du temps, selon une nouvelle étude publiée mercredi. Cette revue systématique et méta-analyse des données secondaires de 40 études montre que l'efficacité estimée de ces vaccins contre l'infection au variant Omicron confirmée en laboratoire et la maladie symptomatique était inférieure à 20% à six mois de l'administration du cycle de primovaccination et inférieure à 30% à neuf mois de l'administration d'une dose de rappel, selon cette étude. Par rapport au variant Delta, une diminution plus importante et plus rapide de la protection offerte par le vaccin a été constatée face au variant Omicron.

Sept morts et 478 blessés sur les routes en zones urbaines

Sept (7) personnes sont décédées et 478 autres ont été blessées dans 392 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 25 avril au 1er Mai, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Comparativement aux statistiques de la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre des accidents (-77), et de ceux des blessés (-124) et des décès (-06 cas). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+98%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, ajoute la même source. Dans ce cadre, la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, tout en rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Italie : le bénéfice net de Ferrari bondit de 24% au 1er trimestre

Le fabricant italien de voitures de luxe Ferrari a engrangé une croissance à deux chiffres de ses recettes et bénéfices au premier trimestre et a confirmé ses objectifs pour l'ensemble de l'année 2023. La prestigieuse marque au cheval cabré a livré au total 3.567 bolides dans le monde au cours de la période janvier-mars, en hausse de 9,7%, selon un communiqué du constructeur publié jeudi. Le bénéfice net a bondi de 24% à 297 millions d'euros, tandis que son chiffre d'affaires a grimpé de 20,5% à 1,43 milliard d'euros. "Un nouveau trimestre exceptionnel pour Ferrari, avec une croissance à deux chiffres des paramètres clés", a commenté son PDG Benedetto Vigna, cité dans le communiqué, précisant que le carnet de commandes



"s'étend jusqu'en 2025". Les commandes pour le premier SUV de la marque, "Purosangue", qui "avaient été suspendues à la suite d'une demande initiale sans précédent", ont été rouvertes. Pour l'ensemble de 2023, le groupe a confirmé viser un

chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros. L'excédent brut d'exploitation (Ebitda) ajusté devrait atteindre de 2,13 à 2,18 milliards d'euros. Et à l'horizon 2026, le constructeur mise sur un chiffre d'affaires jusqu'à 6,7 milliards d'euros, selon son plan stratégique

présenté en juin 2022 au siège historique du groupe à Maranello (nord). Ferrari compte atteindre cet objectif ambitieux en lançant quinze nouveaux modèles sur la période 2023-2026, dont la première voiture entièrement électrique du constructeur qui sera présentée en 2025. L'Europe-Moyen-Orient-Afrique est resté le principal marché de Ferrari au premier trimestre, avec 1.534 véhicules livrés, mais leur nombre est en baisse de 12%. Les livraisons ont en revanche grimpé de 46,2% sur le continent américain et de 38,9% dans la région Chine-Hong Kong-Taiwan.

MISE AUX POINGS

«Ma visite en Algérie est très importante, car elle permet de consolider davantage les relations entre les deux pays, ainsi que la coopération commune dans les domaines économique et politique».

La ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Libye, Mme Najla El-Mangoush



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 68%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 18 km/h
Humidité : 92%

Dohr : 12h45
Assar : 16h32
Maghreb : 19h44
Îcha : 21h14

Dimanche 17
chaoual 1444
Sobh : 04h09
Chourouk : 05h48

CRISE ITALO-FRANÇAISE

Rome exige des excuses de Paris

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, n'ira pas, comme initialement prévu, à Paris, pour rencontrer son homologue française, Catherine Colonna. Il a annulé le 4 mai au soir cette première visite dans la capitale française après les déclarations du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin sur RMC (Radio Monte-Carlo, une radio généraliste basée à Paris) accusant la Première ministre Giorgia Meloni d'être «incapable de régler les problèmes migratoires sur lesquels elle a été élue».



PH : DR

Il répondait à une question sur les positions du chef du Rassemblement national (RN, parti d'extrême droite français), Jordan Bardella, concernant le dossier de l'immigration à la frontière entre les deux pays, alors que les forces de sécurité françaises renvoient les migrants qui veulent traverser dans leurs terres. "Mme Meloni, le gouvernement d'extrême droite choisi par les amis de Mme (Marine) Le Pen, est incapable de résoudre les problèmes d'immigration après son élection sur cette base", a déclaré Darmanin à RMC, ajoutant, cité par Russia Today, "oui, il y a un afflux de migrants, surtout de mineurs", vers le sud de la France, reprochant cela à l'Italie. "Je n'irai pas à Paris pour participer à la rencontre qui était prévue avec la ministre Colonna", a alors réagi Antonio Tajani sur Twitter, notant que "les insultes du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin contre le gouvernement et l'Italie sont inacceptables". «Il s'agit d'une attaque à froid, un coup de poignard dans le dos de la part d'un membre de premier plan du gouvernement français, car le climat entre la France et l'Italie

jusqu'ici était très positif. J'ai été invité et là, je vois une déclaration contre la présidente du conseil, contre le gouvernement italien, contre l'Italie», a déclaré Antonio Tajani qui estime qu'« il y a des choses qu'on ne peut ignorer ». Pour Antonio Tajani, qui réagissait dans un entretien au quotidien italien Il Corriere della Sera, «c'est une insulte gratuite et vulgaire adressée à un pays ami, allié [...] Quand quelqu'un offense de façon gratuite une autre personne, le minimum est qu'elle présente ses excuses». Certes, Catherine Colonna a rapidement publié un message en italien sur Twitter : «la relation entre l'Italie et la France est basée sur le respect mutuel, entre nos deux pays et entre leurs dirigeants», a affirmé la ministre française, et Antonio Tajani a fait savoir que son homologue française l'a appelé deux fois, « pour me dire qu'elle était désolée, elle a été très cordiale». Mais les explications de Paris restent «insuffisantes», a estimé Antonio Tajani. Ce n'est pas le premier conflit entre les deux pays sur la question de l'immigration clandestine, mais on ne peut pas dire que les relations entre l'Italie

et la France ont toujours été au beau fixe, encore moins avec Giorgia Meloni. En 2019, alors qu'elle n'était pas encore Présidente du Conseil des ministres, elle a montré, dans une vidéo, un billet de Franc CFA, en accusant l'État français, à travers cette monnaie, d'être à l'origine de l'appauvrissement des populations en Afrique subsaharienne et donc du flux migratoire vers l'Europe. "C'est ce qu'on appelle le franc CFA. C'est la monnaie coloniale que la France imprime pour 14 nations africaines, à laquelle elle applique le seigneurage et en vertu de laquelle elle exploite les ressources de ces nations", avait-elle affirmé. L'Italie adoptera une « attitude non prédatrice mais coopérative » à l'égard du marché africain, de manière à imiter l'approche de Enrico Mattei, avait-elle déclaré lors de la conférence MED. Une démarche dans le sens contraire à la politique prédatrice que les puissances néocoloniales pratiquent à l'égard de l'Afrique. Giorgia Meloni, devenue présidente du Conseil des ministres, s'est prononcée pour la construction d'un espace partagé de richesse. Pour elle, « l'Italie peut servir de conduit d'énergie entre la Méditerranée et l'Europe grâce à sa situation géographique, ses infrastructures, son esprit de coopération et le soutien de ses entreprises ».

M'hamed Rebah

AFRIPOL

Reconnaissance africaine du rôle central de l'Algérie

Ayant mis en place un système de communication des plus performants, et fournit les outils nécessaires au profit des pays africains, dans le domaine de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, l'institution policière algérienne n'a rien à envier à ses homologues du continent. Eu égard à son soutien incontestable des principes de paix, ses appels au renforcement de la coopération policière africaine, ce véritable rôle de pionnier en la matière a de tout temps été reconnu par l'Agence africaine de police criminelle (AFRIPOL). Ainsi, et pour avoir mis à la disposition de cet organisme toute son expérience pour rendre les services de poli-

ce en Afrique plus efficaces et opérationnels, le statut de l'Algérie au sein de l'instance, est plus que jamais incontestable. Invité pour représenter l'Algérie aux travaux de la 11e session du Comité de pilotage du Mécanisme de coopération policière de l'UA (AFRIPOL), le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh, et en présence de nombreux dirigeants et chefs de services de police africains, a prôné le strict respect des principes de base, comme stipulé dans le statut de l'Agence ». Notamment en ce qui concerne « l'élection d'un nouveau bureau exécutif lors de l'Assemblée générale d'AFRIPOL », qui sera organisée en octobre

2023. En revanche, Bencheikh a exigé que l'Algérie obtienne « le statut de membre permanent au Bureau exécutif », compte tenu de son « rôle central » dans la pose des bases de ce mécanisme. Une demande approuvée au terme de ces travaux, comme indiqué par l'Agence. « Le Comité de pilotage a accepté d'enregistrer la proposition de l'Algérie qui sera présentée pour approbation, lors des travaux de l'Assemblée générale qui sera organisée en octobre 2023. Une acceptation, qui n'est autre qu'une confirmation de plus, concernant le retour en force de notre diplomatie sur les devant de la scène internationale. H. S. A.

PALESTINE

Les membres de l'ONU appelés à pousser la CIJ à rendre un avis sur l'occupation sioniste

Les participants à une réunion du Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ont souligné la nécessité pour les membres de l'ONU de pousser la Cour internationale de Justice (CIJ) à émettre un avis juridique consultatif sur l'occupation sioniste des territoires palestiniens.

Le président du Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang, a déclaré que les membres avaient le « devoir moral » de soutenir la requête de l'ONU, qui fait suite à une lettre du gouvernement palestinien adressée à l'Assemblée générale.

La pétition adressée à la CIJ aborde également la question des politiques, des lois et des systèmes distincts et discriminatoires. Cheikh Niang a déclaré qu'il était important « pour nous tous de faire des soumissions à la Cour internationale de justice ». C'est « notre devoir moral de le faire, si nous ne le faisons pas, qui d'autre le fera ? », s'est-il interrogé. Il a affirmé que la demande adressée à la CIJ constituait « une stratégie juridique importante » grâce à laquelle les Palestiniens pourraient faire valoir leur point de vue dans leur lutte contre l'occupation sioniste. Il a insisté « Il s'agit d'une étape très importante pour la cause palestinienne et nous ne devons pas la manquer. Nous comptons sur tout le monde pour y parvenir ».

Il a déclaré : les Palestiniens ont longtemps souffert de « difficultés » et d'« agonie » dans la quête de leur droit inaliénable à disposer de leur propre État indépendant, dont la réalisation est attendue depuis longtemps. Il a, en outre, affirmé le soutien de son pays à une solution « à deux États » qui comprend la création d'un Etat palestinien avec El-Qods-Est comme capitale. Les Etats ont jusqu'au 25 juillet pour soumettre leurs arguments sur cette question à la Cour internationale de justice.

M. S.

SOUS-RIRE

selon l'ONU au moins 67 professionnels des médias tués en 2022

